

RAPPORT D'ACTIVITÉ APEEE

2021-2022

Association des Parents d'Élèves
de l'École Européenne de Bruxelles 1
www.uccleparents.org



INDEX

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE	4
LE MOT DU VICE PRÉSIDENT POUR BERKENDAEL	6
LES CONSEILS D'ÉDUCATION	9
Conseil d'Éducation Primaire d'Uccle	10
Conseil d'Éducation Secondaire d'Uccle	11
Conseil d'Éducation de Berkendael	12
COMITÉ DE SÉCURITÉ ET D'HYGIÈNE	13
SAC ET CONSEIL D'ADMINISTRATION D'EEB1	14
AUTORITÉ CENTRALE DES INSCRIPTIONS ET POLITIQUE D'INSCRIPTION 2021-2022	17
GROUPE DE SUIVI DE BRUXELLES ET AVENIR DES ÉCOLES BRUXELLOISES	20
INTERPARENTS ET LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	22
GROUPES DE TRAVAIL	25
Groupe de travail pédagogique (PedGroup).....	25
Groupe de travail sur le bien-être	27
Groupe de travail sur le renforcement de la communauté.....	29
Groupe de travail juridique.....	32
Groupe de travail sur la communication	34
PROJETS MIS EN ŒUVRE EN 2021-2022	38
EURÉKA	43
VENTE DE LIVRES D'OCCASION	44
RAPPORT DU TRÉSORIER	46
Exécution du budget pour l'année 2021/22 (au 31/08/2022)	46
Budget proposé pour 2022/23	46



A propos de nous



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Chers parents de l'EEBI,

Dans ce rapport, nous allons explorer ensemble les principales activités menées par l'APEEE au cours de l'année académique 2021-2022, en identifiant les défis ainsi que les réalisations.

Au cours de cette période, nos parents bénévoles ont réussi à mener d'importantes activités, représentant les parents tant au niveau du système que de l'école : du suivi des mesures COVID-19 prises par l'école jusqu'au printemps 2022, notamment pour assurer l'enseignement à distance pour les enfants en quarantaine, aux questions de longue date

au niveau du système telles que la surpopulation et la réflexion sur l'avenir des écoles bruxelloises ou le respect des 180 jours de scolarité, aux questions plus scolaires, telles que la politique d'accès à l'école, notamment la fermeture de l'entrée sur Vert Chasseur et l'ouverture de la porte Opstal ou les activités et projets menés par nos groupes de travail APEEE. Nous verrons également les progrès réalisés par les équipes de notre Conseil pédagogique pour travailler à un programme pédagogique ambitieux pour l'EEBI et à un programme pédagogique pluriannuel pour assurer une éducation de qualité à nos enfants.

Je suis très fière et reconnaissante pour tous les efforts fournis par les membres de l'APEEE, les délégués de l'APEEE aux CE, l'équipe d'EURÊKA, et les coordinateurs et membres des groupes de travail ainsi que les délégués au Comité Sécurité et Hygiène, l'Autorité centrale des inscriptions, le Comité directeur Bruxelles et INTERPARENTS. Je tiens également à remercier les membres du Bureau de l'APEEE pour avoir dirigé les travaux dans leurs domaines respectifs et les membres du Conseil d'administration pour leur soutien et leur coopération constructive. Ce fut une période très chargée pour notre association, et je vous suis très reconnaissante pour l'engagement dont vous avez fait preuve tout au long de l'année.

J'ai commencé mon mandat de Présidente de l'APEEE au milieu de l'année académique, en décembre 2021, et sans le soutien et la coopération de l'ancienne équipe, en particulier de l'ancienne Présidente Kathryn MATHÉ, nous n'aurions pas pu assurer le type de continuité que nous avons effectivement atteint et être aussi efficaces que nous l'avons été. Je tiens donc à la remercier tout particulièrement. Ce fut un plaisir de bénéficier de ses connaissances et de son expérience. Je tiens également à remercier le Secrétariat de l'APEEE. Votre aide inestimable nous permet de fonctionner en tant qu'association!

L'un des défis de la prochaine année scolaire sera de reconstruire l'esprit de "communauté scolaire" à l'EEBI. Après des années de COVID-19, la direction de l'école et les parents ont un peu perdu le sens de l'organisation d'activités "amusantes" à l'école avec la participation des parents. Il est devenu difficile pour les parents d'accéder à l'école, et de notre côté, il est devenu difficile de trouver des volontaires pour mener à bien nos projets et autres activités dans l'école. J'espère qu'avec le soutien de COVID, nous pourrions rétablir les activités inclusives sur place, comme les fêtes de classe, les ventes de gâteaux ou les soirées pédagogiques, qui étaient autrefois normales et réussies, sans avoir à renégocier avec l'école à chaque fois.

Nous entamerons une réflexion en décembre 2022, afin d'explorer les possibilités d'attirer les parents sur le campus lors de la prochaine année académique. Une première étape pourrait être l'organisation d'une Fête de l'école.



Nous continuerons à travailler au nom des parents dans tous les domaines décrits dans ce rapport et sur toute autre question qui pourrait surgir à l'avenir et qui préoccuperait les parents.

Bien à vous,

Valentina PAPA, Présidente de l'APEEE



LE MOT DU VICE PRÉSIDENT POUR BERKENDAEL



Chers parents,

2021-2022 a été une nouvelle année scolaire pleine de défis pour notre communauté. L'événement le plus important de cette année a été la confirmation par le gouvernement belge que le site de Berkendael restera une partie permanente du système des écoles européennes. Cela signifie que nous pouvons enfin intégrer pleinement notre site dans l'école européenne n° 1 de Bruxelles. Il s'agit d'une évolution très positive, car la nature jusqu'à présent temporaire du site de Berkendael a constitué un obstacle à la planification à long terme et à son bon

développement. A partir de mai 2022, nous pourrons enfin prendre des mesures pour aligner pleinement la pratique de notre site sur celle d'Uccle. En ma qualité de président du groupe de travail de Berkendael, qui représente toutes les sections du site de Berkendael, je peux vous assurer que nous accordons une attention égale aux questions actuelles et à l'orientation stratégique à plus long terme de notre site.

Le groupe de travail de Berkendael est resté pleinement engagé tout au long de l'année scolaire, surveillant la situation et prenant des mesures chaque fois que nécessaire. Nous avons poursuivi notre pratique de réunions bimensuelles avec la direction du site de Berkendael pour discuter des problèmes actuels et convenir de l'action la plus appropriée. Entre autres choses, nous avons réussi à convenir avec la direction que l'école devait faire tout son possible pour aligner le programme pédagogique sur les deux sites. En particulier, le programme initial des excursions scolaires sur le site de Berkendael était considérablement réduit par rapport au site d'Uccle. Il a finalement été augmenté à notre demande et, cette année, les programmes de voyages des deux sites devraient déjà être totalement alignés. Une autre question à laquelle nous avons accordé une attention particulière concerne les cours de natation. Malgré le fait que le programme pédagogique prévoit des cours de natation pour toutes les classes du primaire, l'année dernière les cours de natation n'étaient pas assurés pour nos niveaux P1, P4 et P5. Nous avons eu de nombreux échanges avec la direction de l'école à ce sujet et avons réussi jusqu'à présent à obtenir que nos classes P1 se voient attribuer des créneaux horaires à la piscine d'Uccle. Cependant, les cours de natation pour les niveaux P4 et P5 sont toujours en suspens et il faut absolument s'assurer que le programme pédagogique complet soit appliqué au plus tard à partir de la prochaine année scolaire.

Au cours de l'année scolaire, nous avons soulevé de nombreuses autres questions auprès de l'école sur base des commentaires reçus des représentants de classe et des parents, notamment en ce qui concerne l'enseignement (qualité), l'infrastructure scolaire, la cantine, la surveillance pendant les pauses, etc. Nous avons également sélectionné parmi les projets soumis par les parents ou les enseignants, un certain nombre de projets que nous avons cofinancés avec les fonds de l'APEEE (voir rapport séparé ci-dessous).

Pour l'avenir, les défis du site de Berkendael ne sont pas terminés. La décision du gouvernement belge sur le statut permanent de notre site est venue en même temps qu'une décision sur l'École européenne de Bruxelles 5th, qui sera disponible à partir de 2028. Dans ce contexte, d'intenses discussions sont en cours depuis mai 2022 sur la future structure des écoles européennes de Bruxelles. Cela pourrait avoir des répercussions sur le nombre et la nature des sections linguistiques de notre site à l'avenir. Il est prévu que le Conseil supérieur des écoles européennes prenne une décision finale à ce sujet d'ici la fin de l'année 2022. Cette décision pourrait être suivie d'une période de transition qui pourrait impliquer des changements affectant notre site. Comme d'habitude, de tels



changements nécessiteraient que nous soyons pleinement impliqués et accompagnions la direction de l'école dans sa tâche de mise en œuvre des décisions du Conseil supérieur.

Comme vous pouvez le constater, le groupe de travail Berkendael a été occupé à représenter et à lutter pour les meilleurs intérêts de nos enfants, et nous continuerons à le faire. En même temps, je voudrais souligner que nous sommes tous des bénévoles qui ont un travail à plein temps. C'est pourquoi nous avons besoin d'autant de soutien de la part des parents que possible, pour rendre nos efforts communs plus productifs. L'APEEE a de nombreux autres groupes de travail, en dehors du groupe de travail Berkendael, où la contribution des parents est bienvenue et très appréciée. Il s'agit notamment du groupe de travail pédagogique, du groupe de travail sur le développement de la communauté et du groupe de travail juridique. Comme vous pouvez le constater, il existe de nombreuses possibilités de s'engager pour le bien de notre communauté scolaire. Un grand merci à tous les représentants des parents qui prennent une partie de leur temps libre pour contribuer à cette communauté, que ce soit en tant que représentant de classe ou en tant que membre des groupes de l'APEEE !

Le vôtre,

Gundars OSTROVSKIS, Vice-président de l'APEEE pour Berkendael



L'APEEE et l'école



LES CONSEILS D'ÉDUCATION

Il y a trois Conseils d'éducation (CE) à l'EEBI, deux à Uccle (un en primaire et un en secondaire) et un à Berkendael, et chacun se réunit environ quatre fois par an. La tâche des Conseils d'éducation est de trouver les meilleures conditions pour un enseignement efficace, de promouvoir des relations humaines positives et stimulantes, et d'affirmer le caractère européen de l'école.

Les Conseils d'éducation sont des organes de l'ensemble de l'école, composés des parties prenantes suivantes : les directeurs, les représentants des enseignants de chaque section et le Comité du personnel, les représentants des parents de chaque section et l'APEEE, les représentants du personnel et les coordinateurs, et dans le secondaire, les représentants des élèves de chaque section et le Comité des élèves.

En 2021-2022, les représentants de l'APEEE aux CEs étaient :

- Uccle Primary CE : Vice-présidente de l'administration & Uccle Primary Talia BOATI et membre du conseil d'administration Marc GUITART ;
- Uccle Secondaire CE : Vice-présidente de la Pédagogie & Uccle Secondaire Monika VELIKONJA et la Secrétaire de l'APEEE Kathryn MÁTHÉ ;
- CE primaire de Berkendael : Alex WILSON, membre du Bureau de l'APEEE.

L'objectif principal de l'APEEE dans les Conseils d'éducation (CE) a été de faire des réunions des CE un véritable forum de consultation, de réflexion stratégique et de vision partagée avec les enseignants, les élèves et la direction des écoles sur une série de sujets éducatifs, tels que définis par le Règlement général des Ecoles européennes.

Les délégués de l'APEEE suivants ont été nommés ou ont servi dans les groupes de travail constitués par les CE primaires et secondaires d'Uccle :

- Groupe de travail sur la prévention secondaire des addictions - Krisztina SZABÓ
- Groupe de travail secondaire vert - Piotr RAPACZ, Kevin O'CONNOR
- Groupe de travail sur le festival scientifique secondaire - Aleksandra KEDRA, Kathryn MÁTHÉ
- Groupe de travail sur la politique en matière de téléphones mobiles secondaires - Caroline CAMBAS, Talia BOATI
- Groupe de travail sur la politique des devoirs dans le secondaire et l'apprentissage à distance - Kathryn MÁTHÉ, Monika VELIKONJA (suppléante)
- Groupe de travail sur les projets secondaires et les voyages - Monika VELIKONJA, Ioana SANDU
- Groupe de travail sur les classes primaires transplantées - István VÁNYOLÓS

Groupes multi-cycles :

- Groupe de travail sur la politique de communication - Thomas SPOORMANS, Simon DERRY
- Groupe de travail sur le règlement intérieur de la CE - Monika VELIKONJA, Alex WILSON
- Groupe de travail sur la protection de l'enfance - Sara DAGOSTINI, Pere MOLES PALLEJA



Conseil d'Éducation Primaire d'Uccle

Les principaux sujets abordés par les parents lors du Conseil d'éducation primaire d'Uccle étaient les suivants :

- **Mesures préventives du COVID** : installation de compteurs de CO2 ; ventilation des classes ; utilisation de masques ; mise à jour régulière de l'arbre décisionnel et des règles établies par le COCOM.
- **Stratégie d'enseignement à distance et continuité pédagogique** : révision de la stratégie d'enseignement à distance (scénarios 2 et 4) afin de faciliter la continuité pédagogique pour les élèves en quarantaine ; normes de qualité de base pour l'enseignement à distance ; exigence de diffusion en direct et de leçons hybrides de manière systématique ; partage des meilleures pratiques et des leçons apprises ; remplacement des enseignants absents.
- **Besoins éducatifs spéciaux** : au service des élèves doués ; enseignants spécialisés dans l'éducation spéciale et thérapeutes linguistiques externes ; réunions de soutien à l'apprentissage avec les parents et les enseignants concernés.
- **Classes Transplantées** : organisation et rapport sur les voyages annuels des classes ; veiller à ce que le travail du groupe de pilotage permanent se poursuive avec succès.
- **Mesures disciplinaires et KiVa** : collaboration avec l'école pour encadrer les mesures disciplinaires ; code de conduite et promotion des bons comportements ; mise en place d'une salle de calme ; information accrue des parents sur KiVa ; extension de KiVa au premier cycle du secondaire (éventuellement arrêt en 2022-2023).
- **Protocole international de crise émotionnelle** : Le COVID a entraîné une augmentation de l'anxiété et de la difficulté à contenir les émotions chez les enfants. Document interne destiné aux enseignants et assistants pour faire face aux crises émotionnelles des enfants ; réunions avec les enseignants et assistants ; 3 référents différents responsables de Gutenberg, Erasme et Fabiola.
- **Heures européennes et robotique** : développement des Heures européennes ; en coopération avec l'école, un module de robotique proposé à tous les élèves de P3.
- **L2** : enrichissement ; niveau atteint en P5 et chevauchement possible avec le niveau S1 ;
- **Calendrier et programme de fin d'année** : suivi du calendrier de fin d'année, des aménagements et des conseils de classe ; demande de programmes spéciaux de bien-être de fin d'année et de la Fête de l'école.
- **Résolution conjointe de tous les Conseils d'éducation de l'EEBI sur la situation des enseignants recrutés localement** : élaboration d'une résolution à l'intention des organes du système signalant les effets perturbateurs et négatifs sur la communauté scolaire et en particulier sur les élèves et les enseignants de la manière dont l'accord actuel de partage des coûts est mis en œuvre et demandant sa révision. La résolution commune a été adoptée et envoyée au Conseil supérieur.
- Préoccupations liées à la **porte Opstal**
- **Divers** : chorale ; bibliothèque pédagogique ; piscine ; Fête de l'écriture ; Cyber Héros ; APEEE NewsFlash.



Conseil d'Éducation Secondaire d'Uccle

Les principaux sujets abordés par les parents lors du Conseil de l'enseignement secondaire d'Uccle étaient les suivants :

- **Politique en matière de devoirs** : normes de base pour guider l'attribution des devoirs, en attendant les directives du groupe de travail sur l'évaluation au niveau du système .
- **Communication des progrès des élèves et réunions parents-enseignants** : utilisation de SMS et de TEAMS par les enseignants pour les programmes de travail, la gestion des devoirs et l'enregistrement des notes ; proposition d'un outil de planification en ligne garantissant que tous les parents ont la possibilité de rencontrer les enseignants lors des réunions d'automne ; plus de temps (journée supplémentaire) pour les réunions d'automne et retour au format précédent des réunions de classe (enseignant accompagné d'autres enseignants).
- **Évaluation en S4-S6 et au Baccalauréat** : Baccalauréat 2022 ; épreuves B en S4-S6 ; accès des élèves aux épreuves B corrigées et aux épreuves pré-baccalauréat ; oral du BAC fictif et leçons manquées en raison de la programmation des épreuves B.
- **Orientation professionnelle, choix de Math4 et Math6 et impact sur les résultats** : différences significatives et persistantes entre les sections linguistiques dans les choix et les résultats en mathématiques.
- **Leçons annulées** : suivi et communication des absences de courte et longue durée des enseignants et mise à disposition de remplaçants ; calendrier / programme de fin d'année écourté.
- **Classes L2** : mise en œuvre du programme d'enrichissement ; compétence linguistique des enseignants ; niveau d'enseignement ; rotation des enseignants ; Cambridge Language Exams et extension de l'offre de certification linguistique à d'autres langues.
- **Matériel didactique** : manque de manuels dans certaines sections/matières ; politique de l'école et sélection de matériel de soutien pour les classes.
- **Projets, excursions et semaines de projet** : création d'un programme de voyages scolaires, d'excursions et de projets ; expérience professionnelle en S5 ; analyse par les parents du potentiel d'apprentissage en dehors de la classe et de la continuité des voyages et projets réussis par le passé ; augmentation des projets in situ.
- **Proposition pour l'orientation TEAMS/SMS et l'apprentissage numérique** : politique d'utilisation des outils communs (TEAMS/SMS) ; normes de qualité de base pour l'apprentissage à distance ; transition de l'apprentissage à distance vers l'apprentissage numérique ; mise en œuvre de la politique BYOD ; incertitudes liées à GeoGebra ; adoption de la politique en matière de téléphones portables.
- **Périodes libres, espaces libres et offre d'activités** : augmentation des espaces et des activités disponibles ; organisation de l'emploi du temps limitant les périodes libres à la suite ; réintroduction des vendredis courts pour les S1-S3.
- **Résolution commune de tous les Conseils d'éducation de l'EEBI sur la situation des enseignants recrutés localement** : une résolution adressée aux organes du système signalant les effets perturbateurs et négatifs sur la communauté scolaire et en particulier sur les élèves et les enseignants de la manière dont l'accord actuel de partage des coûts est mis en œuvre et demandant sa révision a été adoptée et envoyée au Conseil supérieur.
- **Groupes de travail CE** : mise en place, mandats, calendrier et méthodes de travail des différents groupes de travail CE.



Conseil d'Éducation de Berkendael

L'année scolaire 2021-2022 a été caractérisée par un retour à une scolarité normale, après les graves perturbations des deux années précédentes dues à la pandémie de COVID-19, qui ont entraîné de longues périodes de fermeture des écoles et d'apprentissage en ligne pour les enfants de tous âges. Si le retour à la scolarisation en personne a été salué par l'écrasante majorité des enseignants et des parents, il a également impliqué un examen plus approfondi de la manière dont l'école avait dispensé l'enseignement, et a mis en évidence la nécessité de rattraper l'apprentissage perdu et de favoriser de nouvelles opportunités d'engagement.

Quatre réunions en ligne du Conseil Educatif (CE) ont eu lieu au cours de l'année scolaire 2021-2022, avec un contingent complet de représentants de l'APEEE présents à chaque occasion. La plupart des préoccupations soulevées par les parents étaient liées d'une manière ou d'une autre à la **taille croissante de Berkendael**, qui approche maintenant de sa pleine capacité de 1000 élèves. Cela a limité l'accès aux installations de gymnastique, d'art et de musique plus que par le passé. Elle a également entraîné des problèmes typiquement associés à la surpopulation, comme la difficulté de surveiller les cours de récréation, et certains cas d'absentéisme, d'intimidation et de mauvais comportement. Pour diverses raisons, l'école n'a pas été en mesure d'organiser des **voyages de classe et des cours de natation** pour tous les niveaux de l'école primaire, à la grande déception des parents exprimée lors des réunions du CE. L'APEEE a salué la nomination d'un nouveau directeur adjoint, en reconnaissance de la capacité administrative limitée de Berkendael pour faire face à un nombre d'élèves en augmentation rapide.

Dans un autre ordre d'idées, des préoccupations ont été soulevées à plusieurs reprises concernant le niveau de **l'enseignement de la L2** et la mesure dans laquelle il était harmonisé avec le programme éducatif à Uccle. Les parents ont exprimé leur inquiétude quant à la tendance récente à détacher des enseignants de L2 provenant d'États membres où cette langue n'est pas la langue maternelle. Cela a conduit au remplacement brutal d'enseignants de langue maternelle, souvent très expérimentés, recrutés localement. En gardant cette question à l'esprit, l'ensemble du CE a approuvé la résolution de l'APEEE qui cherche des moyens d'améliorer les conditions des enseignants recrutés localement dans le système des Ecoles européennes.



COMITÉ DE SÉCURITÉ ET D'HYGIÈNE

Le comité de sécurité et d'hygiène s'est réuni deux fois au cours de l'année scolaire 2021-2022 : 15 février 2022 et 31 mai 2022. Les réunions ont eu lieu sous forme de réunions combinées pour Uccle et Berkendael. Ont participé aux réunions Santiago A. CALVO RAMOS (Uccle) et Marek DVORSKY (Berkendael). Cette année scolaire, la **pandémie de COVID a été le sujet prédominant** des réunions du Comité Sécurité et Hygiène. Les priorités globales de l'APEEE dans ce contexte ont été de faire pression pour la meilleure sécurité possible des étudiants (y compris la ventilation, l'utilisation appropriée des masques, le lavage des mains, la distanciation sociale, les installations de test sur le site, etc.), la continuité pédagogique (qui a également été discutée dans d'autres forums) et la présence physique des élèves sur le site. Sur plusieurs de ces questions (comme le port de masques dans certains groupes d'âge), il n'y a pas de consensus parmi les parents, et nous en avons tenu compte dans nos interventions.

Au-delà du COVID, le comité de sécurité et d'hygiène a également abordé un certain nombre d'autres sujets. Nous avons demandé à l'école de continuer à travailler sur la **politique de protection des enfants**, qui aurait dû être mise en place depuis longtemps. Suite à une **inspection par les pompiers** belges, l'école a examiné la capacité et les mesures nécessaires pour assurer la protection contre les incendies. L'APEEE a également fait pression pour que **permette aux parents d'accéder plus facilement au site de l'école**, ce qui ne s'est toutefois pas concrétisé en raison de la pandémie. Chacune des réunions s'est également penchée sur les **travaux d'infrastructure** (tels que les nouvelles clôtures, le stationnement des vélos, la sécurité de la circulation autour de l'école) et le **bien-être du personnel**. Une attention particulière a également été accordée aux **protocoles de sécurité** liés à la proximité de deux prisons par rapport au site de Berkendael et à la surveillance accrue des enfants dans les cours de Berkendael.

Lors de la réunion du 24 juin, la direction de l'école a lancé une discussion sur l'**organisation et le rôle du comité de sécurité et d'hygiène** lui-même : l'école souhaite limiter la participation des parents à trois représentants des parents (1 Uccle, 1 Berkendael et 1 APEEE Services) et s'attend à ce que les réunions du comité de sécurité et d'hygiène soient plutôt des réunions d'information et de communication que de consultation et de prise de décision. Du côté de l'APEEE, nous continuerons à faire pression pour des réunions séparées pour les deux sites, pour une représentation adéquate de l'APEEE, qui a un rôle distinct de celui des Services de l'APEEE, et pour que le comité soit à la hauteur de son rôle d'organe de décision. Nous devons nous organiser un peu différemment à l'avenir, mais l'expérience globale de l'année dernière a été positive.



SAC ET CONSEIL D'ADMINISTRATION D'EEB1

Conformément à la Convention des Ecoles européennes et au Règlement général, l'organe supérieur de direction de l'école est le Conseil d'administration de l'EEBI. Il y a deux réunions du Conseil d'administration de l'école chaque année (généralement en septembre et en janvier). Elles sont présidées par le Secrétariat général des Ecoles européennes et réunissent différentes parties prenantes : la direction, les enseignants, le personnel administratif, les parents et aussi les élèves pour certains points. La Commission européenne et Eurocontrol y participent également. La réunion de septembre se concentre sur les questions pédagogiques, notamment l'évolution de la population et de la structure des classes, les résultats du baccalauréat, le personnel et la planification pédagogique/gestion des risques, tandis que la réunion de janvier est essentiellement administrative et budgétaire. Les Conseils consultatifs d'école (CCS) sont internes à la communauté scolaire et sont organisés pour préparer les Conseils d'administration ou pour traiter une question particulière concernant l'ensemble de l'école.

En 2021-2022, les réunions du Conseil d'administration ont eu lieu le 23 septembre et le 3 février ; les SAC officiels ont eu lieu le 27 janvier et le 25 novembre. Les présidentes de l'APEEE Kathryn MÁTHÉ/Valentina PAPA et les vice-présidents de l'administration Nils BEHRNDT/Talia BOATI ont assisté au conseil d'administration au nom de l'APEEE cette année, tandis que les SAC ont été suivis par les membres du Bureau.

Les points soulevés par l'APEEE au sein des conseils d'administration de l'EEBI et des réunions régulières du SAC sont les suivants :

- **Mesures du COVID** : Nous avons demandé une approche préventive à plusieurs niveaux, mettant en œuvre les meilleures pratiques des autorités belges et d'autres écoles européennes. Celles-ci comprennent un plan de ventilation des espaces de travail et un dépistage rapide des élèves avec l'accord volontaire des familles.
- **Continuité pédagogique pendant le COVID** : Les parents ont demandé à la direction d'assurer un enseignement continu pour tous les élèves de l'école, que ce soit sur place ou à domicile. Cela inclut les élèves de tous les niveaux en quarantaine/auto-isolément ainsi que des classes entières, des niveaux et des cycles à domicile en enseignement à distance ou en rotation. Il était également important de contrôler la qualité de tout enseignement à domicile. Nous avons demandé à l'école d'exiger l'utilisation systématique des modules TEAMS dans toutes les classes dans le cadre d'un programme cohérent pour permettre à tous les élèves de suivre chaque cours ainsi que pour soutenir le streaming synchrone et asynchrone des classes. Nous avons souligné l'importance d'un contact personnel régulier avec les enseignants, quel que soit le scénario.
- **Programme d'enseignement à distance** : Nous avons été heureux que la direction de l'école primaire d'Uccle et de Berkendael ait finalement mis en place des directives pour l'enseignement à distance, en consultant également les parents dans le processus. Nous avons soulevé le problème des absences des enseignants et le manque de suivi/assurance qualité pendant l'enseignement en ligne et avons exhorté l'école à mettre en place des mécanismes d'assurance qualité. Enfin, nous avons demandé des directives claires sur l'utilisation des appareils dans les classes du secondaire et sur l'approche BYOD de l'EEBI.
- **Politique de protection de l'enfance** : Nous avons suivi le développement du cadre politique pour le bien-être des élèves des écoles européennes et les recommandations du groupe de travail sur la politique de protection de l'enfance (réf. 2021-12-D-31-fr-4) qui a été adopté lors du Conseil supérieur d'avril 2022. Nous avons également soutenu les appels du



comité des élèves à mieux aborder les problèmes de santé mentale des élèves. Nous avons exhorté l'école à créer ou à mettre à jour ses propres politiques en matière de protection de l'enfance, d'intimidation, de bon comportement, de toxicomanie, de santé, de sûreté et de sécurité, de santé mentale, etc. et à s'assurer que les structures de soutien et les éléments clés du programme scolaire sont mis en place. Nous demandons au bureau central de guider l'école dans ce processus. Nous saluons l'installation de salles de calme en primaire. Nous avons contribué à l'adoption de la politique sur les téléphones intelligents et nous avons souligné l'importance de sa mise en œuvre. Il est impératif que la direction de l'école informe bien tous les acteurs, et en particulier les enseignants et les élèves, pour les soutenir et les encourager à remplir leurs rôles. Plus encore, la direction et l'ensemble de la communauté doivent travailler ensemble pour inculquer cette nouvelle approche.

- **Nouveau système de notation dans le secondaire et tableaux d'équivalence nationaux** : L'APEEE s'est concentrée plus intensément sur les mises à jour des tables d'équivalence nationales ; ce sont les tables/formules créées par tous les états membres pour traduire le Baccalauréat européen dans l'échelle nationale afin d'assurer que les étudiants EB soient traités équitablement dans les admissions universitaires. Nous avons continué à exprimer nos préoccupations concernant les tableaux d'équivalence allemands et danois problématiques, et nous avons également noté que les nouveaux tableaux de plusieurs autres Etats membres semblaient dégrader la valeur du BAC et donc désavantager nos étudiants. Nous avons applaudi les efforts du commissaire Hahn auprès du gouvernement allemand et avons exhorté la Commission et l'OSGES à continuer à s'attaquer au problème.
- **Heures d'enseignement perdues, 180 jours d'école et utilisation efficace du temps d'enseignement** : L'APEEE a réitéré sa préoccupation concernant les heures d'enseignement perdues, c'est-à-dire les heures d'école non données - que ce soit en raison d'absences d'enseignants non remplacées ou de jours d'école annulés. Nous avons demandé à l'école une analyse et des statistiques détaillées sur les absences et les remplacements et le suivi du plan d'action de l'école. L'APEEE a exprimé son désaccord avec les décisions unilatérales qui réduisent les jours d'école ou l'utilisation effective du temps d'enseignement et qui ne correspondent pas aux besoins éducatifs et de bien-être de nos élèves et familles ou ne sont pas conformes au Règlement général. Nous avons demandé des garanties que les 180 jours d'école soient respectés et que des décisions soient prises pour assurer une utilisation efficace du temps d'enseignement (par exemple, en utilisant les six jours de formation réservés au personnel en dehors du calendrier annuel ou en déplaçant le stage en entreprise à la fin de l'année).
- **Rétablissement des classes bilingues de L2** : L'APEEE a demandé à l'école de reconsidérer sa décision sur l'organisation de la L2, en lui demandant de continuer avec les classes bilingues tout en offrant un enrichissement aux apprenants réguliers avancés en langues étrangères. L'APEEE a noté que les règles des Ecoles Européennes n'excluent pas les groupes bilingues - en fait, il est demandé de prendre en compte les différentes capacités des élèves - et qu'il appartient à chaque école d'identifier les élèves bilingues et de trouver un moyen d'adapter la situation de la classe pour fournir un enseignement approprié.
- **Rétention des enseignants recrutés localement** : Nous avons réitéré l'importance de s'assurer que les LRT restent dans le système. Nous avons soutenu les discussions sur l'élargissement de la portée des fonctions protégées. Nous avons également demandé quel est le suivi de la résolution adoptée par les CE sur les LRT et comment elle sera utilisée dans la discussion et avons été informés qu'une proposition de compromis serait présentée au Conseil supérieur en avril 2022.
- **Surpopulation dans les écoles de Bruxelles** : Nous avons exprimé nos préoccupations concernant les longs retards dans la construction d'une cinquième école - maintenant prévue



en 2028. Même après l'ouverture d'Evere, les écoles de Bruxelles sont toujours surchargées, et il n'existe aucun plan pour adapter les sites existants afin de répondre aux besoins croissants dans le secondaire. Nous avons demandé pourquoi aucune mesure visant à restreindre les nouvelles inscriptions ou à augmenter la capacité n'était prévue, et nous avons exhorté les écoles à entreprendre une véritable planification à long terme.

- **Communication** : L'APEEE s'est engagée à améliorer la communication de l'école dans plusieurs domaines. Ceux-ci incluent : une meilleure communication des mesures clés, une communication quotidienne plus ciblée et pertinente, une indication claire des procédures de plainte et de rapport, et une meilleure utilisation du site web de l'école. De plus, nous avons demandé que la politique de communication de l'école soit traitée en priorité.
- **Voyages et projets scolaires** : L'APEEE a salué la mise en place du Groupe de Pilotage des Classes Transplantées du Primaire et du Groupe de Travail Projets et Voyages du Secondaire. Grâce au travail du premier, les élèves de l'école primaire d'Uccle ont pu effectuer un voyage de remplacement à la neige en P4, après l'interruption due à la crise du COVID. Nous avons également demandé à l'école de respecter le rôle des Conseils d'éducation dans la planification des voyages scolaires , conformément aux règles des écoles européennes. De plus, nous avons demandé à la direction de l'école de mieux exploiter la fin de l'année scolaire et la période des examens oraux du BAC pour l'organisation de la semaine de projet et de clarifier bien à l'avance le calendrier et les obligations de l'expérience professionnelle.
- **Gouvernance des parties prenantes** : Les parents ont continué à affirmer que nos organes consultatifs n'ont pas un rôle consultatif clair dans le développement des politiques et programmes de l'école - qui est toujours perçu comme descendant. Ces organes ne disposent pas de procédures internes claires : les documents d'appui sont souvent retardés ou inexistantes, il y a peu ou pas de vote formel, et la prise de décision est vague. Les actions promises ne sont pas suivies et le suivi peut être limité. Dans ce contexte, nous nous interrogeons sur l'efficacité de ces organes à orienter la stratégie éducative, à assurer la surveillance nécessaire, à suivre les résultats pédagogiques et à garantir la conformité aux règlements et politiques du système. En outre, nous avons continué à soulever des inquiétudes quant au développement, à l'approbation et au suivi des plans pédagogiques annuels et pluriannuels de l'école, notant que les parties prenantes sont de plus en plus laissées en dehors du processus. Nous avons exhorté l'école à mettre en place des procédures plus standardisées afin de garantir la préparation et le déroulement adéquats des réunions et la mise en place des documents clés dans les délais prévus. Nous nous sommes félicités de la mise en place en décembre du groupe de travail sur la semaine de projet tant attendue. Les parents ont soutenu le lancement d'autres groupes de travail, mais ont demandé que le travail soit structuré et classé par ordre de priorité afin qu'il puisse aboutir à des gains concrets. Nous avons continué à demander davantage de données pédagogiques (par exemple, les résultats des secondes, les absences/remplacements des enseignants).



AUTORITÉ CENTRALE DES INSCRIPTIONS ET POLITIQUE D'INSCRIPTION 2021-2022

Les parents délégués des quatre écoles de Bruxelles et de Berkendael siègent à l'Autorité centrale des inscriptions (ACI) avec d'autres parties prenantes, notamment : les directeurs des écoles de Bruxelles, la Commission et une délégation de la Belgique. Le secrétaire général préside. Chaque groupe dispose d'une seule voix, le Secrétaire général départageant les voix. L'EEBI APEEE est représentée par Kathryn MATHÉ (Uccle) et Bartosz HACKBART (Berkendael).

Chaque automne, le CEA établit les directives annuelles d'inscription qui doivent être approuvées par le Conseil supérieur, puis en décembre, il élabore la politique annuelle d'inscription sur la base des directives approuvées. Le CEA surveille la mise en œuvre de la politique pendant le reste de l'année, en examinant des cas particuliers et en prenant des décisions lorsque les effectifs de certaines classes, niveaux et sections dépassent les prévisions.

En octobre 2019, les APEEE des quatre écoles de Bruxelles ont écrit une déclaration à l'Autorité centrale des inscriptions pour s'alarmer de la persistance de la surpopulation, déplorer le gouvernement belge pour son incapacité à respecter ses obligations conventionnelles et demander que la Commission prenne le relais du Secrétaire général pour mener les négociations. Cette déclaration a suscité une vive réaction du Conseil supérieur, qui a lui-même publié une déclaration à l'intention du gouvernement belge. À l'automne 2021, le gouvernement belge a ouvert un campus primaire temporaire pour 1500 étudiants à Evere sur l'ancien site de l'OTAN ; il a été intégré à l'EEBII. Au printemps 2022, le gouvernement belge s'est engagé à ouvrir une cinquième école européenne complète pour 3000 élèves à Neder-Over-Heembeek en 2028-2029, et a en même temps accordé les sites de Berkendael et d'Evere de manière permanente aux écoles européennes.

L'objectif principal de la politique d'inscription 2022-2023 était de continuer à peupler le site primaire d'EEBII-Evere en remplissant les classes déjà créées et ainsi de soulager la pression sur les sites existants - en particulier dans les cycles primaires. Le campus d'Evere accueille actuellement des classes de Primaire en FR (jusqu'à P5) ; DE et EN (jusqu'à P2) ; et IT (jusqu'à P1). **En 2022-2023, le CEA a également équilibré cet objectif avec la nécessité de maintenir des groupes de classes viables sur les autres sites du Primaire - des seuils minimaux de classes ont donc été fixés.**

En septembre 2022, la population des quatre écoles de Bruxelles (six sites) était de 14.543 (environ 400 élèves de plus que l'année précédente), alors que la capacité des quatre écoles, y compris Berkendael et Evere, était de 13.535. Ainsi, même avec le tout nouveau site, la capacité a été dépassée de 1008 élèves, les quatre campus principaux étant surfacturés, en particulier dans le secondaire. Les écoles européennes ne sont pas en mesure de garantir une place aux élèves de catégorie I depuis 2015.

En septembre, **la population d'Uccle (capacité 3102) était de 3336 habitants, en baisse par rapport aux 3390 de l'année dernière et aux 3426 de l'année précédente**, un record pour ces dernières années. Le cycle secondaire continue de croître. La répartition actuelle est la suivante :

- 168 élèves en maternelle dans 2 niveaux / 9 classes (contre 182 élèves dans 10 classes l'année dernière et 211 élèves dans 10 classes l'année précédente)
- 939 élèves en primaire dans 5 niveaux / 49 classes (contre 1017 élèves dans 51 classes l'année dernière et 1117 élèves dans 53 classes l'année précédente).
- 2229 élèves en secondaire dans 7 niveaux / 94 classes (contre 2191 élèves dans 90 classes l'année dernière et 2098 élèves dans 90 classes l'année précédente).



L'école compte huit sections et des groupes SWALS ; la structure des sections est restée relativement stable par rapport aux dernières années. La section FR représente toujours environ 36% de l'effectif avec deux ou trois classes dans les niveaux primaires et quatre ou cinq dans les niveaux secondaires (sauf S4 avec six classes). Les autres sections ont en moyenne une classe par niveau dans le Primaire et le Secondaire, à l'exception de la section PL avec des classes doubles de P5 à S6 et de la section EN avec des classes doubles intermittentes dans le Secondaire. Avec l'augmentation des effectifs dans le secondaire, l'aménagement des horaires reste un problème, et les salles de classe spéciales, les gymnases, les espaces de cantine et les zones de temps libre sont en nombre insuffisant.

La population de **Berkendael (capacité 977) s'élève désormais à 903 habitants, contre 835 l'année dernière**. La répartition actuelle est la suivante :

- 173 élèves en maternelle dans 2 niveaux / 10 classes (contre 172 élèves dans 11 classes l'année dernière et 231 élèves dans 12 classes l'année précédente)
- 730 élèves en primaire dans 5 niveaux / 46 classes (contre 663 élèves dans 42 classes l'année dernière et 652 élèves dans 39 classes l'année précédente).

Le campus compte trois sections et cinq groupes dits satellites. L'école se développe à partir du bas, et en 2022, seuls quatre groupes iront jusqu'à P5 : FR, DE, LV, SK ; trois s'étendent jusqu'à P4 : EL, EN, IT ; et un jusqu'à P3 : ES. 43% de la population est FR, contre 51% l'année dernière et 59% l'année précédente. La section FR compte trois classes dans la plupart des niveaux du primaire, dont quatre en P5 et deux en P2 et maternelle ; les autres sections et groupes ont une seule classe par niveau, à l'exception de la section EL, qui compte deux classes en maternelle et P1. Les sections LV et SK restent petites et ont des classes regroupées verticalement. Bien que la capacité de Berkendael soit de 977 élèves, cela ne tient pas compte de la taille des groupes de classes et de l'utilisation et de la capacité des salles de classe. En fait, il reste très peu de salles de classe et beaucoup d'entre elles ne peuvent accueillir que de petits groupes. La plupart des salles de classe sont également utilisées pour l'accueil périscolaire, ce qui constitue une complication supplémentaire.

Afin de remplir le nouveau site primaire d'Evere, la plupart des nouvelles inscriptions non prioritaires en maternelle et primaire en FR, EN, DE et IT (les sections créées à Evere) y ont été dirigées. En effet, les inscriptions dans de nombreuses classes à Uccle et Berkendael (ainsi que dans la plupart des autres campus bruxellois) étaient constituées de cas prioritaires et de situations d'inscriptions élevées inattendues. Ainsi, le **premier cycle du Primaire est caractérisé par des groupes de classe plus petits**.

Cette année, 89 étudiants ont quitté Berkendael P5 pour des S1 sur d'autres campus. Les étudiants FR et DE de Berkendael sont considérés comme "glissement" (c'est-à-dire déjà inscrits) à Uccle Secondary, et les étudiants de ces classes sont donc assurés d'avoir une place à Uccle ; 75 des 85 (88%) étudiants FR et DE ont profité de cette garantie - contre 65 des 105 (62%) l'année dernière. 2 étudiants lettons et 2 étudiants slovaques ont également déménagé par "glissement" à Woluwe et Ixelles respectivement, où ils ont été intégrés comme SWALS dans le secondaire.

Tous les élèves inscrits à Berkendael jusqu'en septembre 2020 conservent également le droit de demander un transfert vers un autre campus avec priorité sur les nouveaux inscrits ; 10 élèves FR et DE ont choisi de le faire (3 à Woluwe, 6 à Ixelles et 1 à Laeken). Pour la cinquième année, tous les élèves ont reçu leur premier choix. 4 élèves plus jeunes ont également été transférés de Berkendael vers d'autres écoles avec leurs frères et sœurs de P5. Cette année, il n'était pas permis de transférer des frères et sœurs de Berkendael à Uccle, ce qui s'est avéré problématique (voir ci-dessous). Enfin, 6 élèves ont été transférés (à leur demande) de Berkendael à Evere.



Points d'intérêt :

- Le 13 mai 2022, le gouvernement belge a accepté de fournir une cinquième école complète pour 3000 élèves à Neder-Over-Heembeek, qui ouvrira en 2028-2029. Entre-temps, le comité directeur de Bruxelles a lancé des discussions pour déterminer comment ce site serait peuplé et pour discuter de l'aggravation de la surpopulation.
- En mai 2022, le gouvernement belge a également accordé les sites de Berkendael et d'Evere à EEBI et EEBII à perpétuité.
- Au printemps 2022, la capacité des sites scolaires a été mise à jour sur la base des conclusions des analyses de capacité entreprises par Price Waterhouse Cooper plus tôt dans l'année. Deux écoles ont vu leur capacité officielle abaissée : EEBIII de 2650 à 2551 et EEBII de 2800 à 2462 ; la capacité officielle de EEBIV a été augmentée de 2850 à 2943 ; et la capacité officielle de EEBI est restée sensiblement la même, passant de 3100 à 3102.
- En octobre 2022, les directeurs des quatre écoles de Bruxelles ont adressé au Secrétaire général une communication dans laquelle ils s'alarmaient de la persistance du surpeuplement.
- En septembre 2022, 110 élèves ukrainiens s'étaient inscrits dans les écoles de Bruxelles : 23 à l'EEBI, 30 à l'EEBII, 25 à l'EEBIII et 30 à l'EEBIV. Une majorité, 86 sur 110, s'est inscrite dans la section EN, et le reste dans la section FR, à l'exception d'un seul dans la section RO.
- En août 2022, le Conseil des plaintes a jugé (décision 22/27) que la mesure introduite dans la politique d'inscription 2022-2023, selon laquelle les élèves de Berkendael P5 ne pouvaient pas emmener leurs frères et sœurs avec eux à Uccle lorsqu'ils passaient en S1, n'était pas proportionnée, était incompatible avec d'autres aspects de la politique et ne soutenait pas de manière adéquate le principe selon lequel les frères et sœurs pouvaient être scolarisés ensemble.
- Il s'agissait de la première année d'inscription en ligne, et l'essai du nouveau système a été un succès.
- Il y a encore eu quelques problèmes avec des familles qui n'ont pas fait de demande en phase I, mais le nombre de cas est en baisse.



GRUPE DE SUIVI DE BRUXELLES ET AVENIR DES ÉCOLES BRUXELLOISES

La surpopulation est un problème grave dans les écoles européennes de Bruxelles. Les études de Price Waterhouse Coopers (PWC) entreprises en 2021 ont souligné que les quatre écoles de Bruxelles sont sérieusement surpeuplées et ont fourni des chiffres sur la "capacité réelle" de chaque école. Par exemple, dans notre école, le nombre total actuel d'élèves sur le site d'Uccle est de 3336 élèves, alors que la capacité maximale réelle est de 3100 élèves et sur le site de Berkendael, le nombre actuel est de 840, alors que la capacité maximale réelle est de 977 élèves. La surpopulation à Uccle est particulièrement inquiétante dans le cycle secondaire, où les élèves ont du mal à trouver des laboratoires libres, des installations sportives et même des endroits où se trouver pendant le temps libre entre les cours. Lisez le [rapport de PWC ici](#).

En novembre 2021, le Comité directeur Bruxelles a entamé des discussions sur les "réflexions sur la future structure des Ecoles européennes de Bruxelles". Le Comité directeur Bruxelles (CDB) - anciennement Groupe de Suivi (GdS) - est organisé par le Secrétaire général comme une discussion stratégique entre les parties prenantes des Ecoles européennes de Bruxelles. Il réunit les directeurs des écoles européennes, les représentants des enseignants, des élèves et des parents, ainsi que des représentants de la Commission européenne et du gouvernement belge. Le Comité du personnel et les futurs parents y participent également. L'EEBI APEEE est représenté par la Présidente de l'APEEE, Valentina PAPA.

Depuis décembre 2020, le comité directeur est organisé en un groupe principal et un groupe élargi, le groupe principal se réunissant 4 à 6 fois par an en fonction des questions soulevées et le groupe élargi se réunissant 2 à 3 fois. Son mandat est le suivant : planification à long terme ; recherche de solutions permettant de garantir la mise en place de dispositions adéquates et appropriées pour garantir le maintien et le respect des différents droits d'inscription ; préparation de plans d'urgence ; peuplement de nouveaux sites, gestion des périodes de transition, suppression progressive des sites temporaires ; répartition des sections et des cycles linguistiques sur les sites de Bruxelles. C'est également un forum où la Régie des Bâtiments présente des mises à jour sur l'état des réparations et des rénovations sur chaque campus.

Les discussions sur la future structure des écoles européennes de Bruxelles visent à rendre les écoles de Bruxelles plus efficaces et à réduire la surpopulation globale. Le Conseil des ministres belge a approuvé la décision d'accorder une cinquième école au système des écoles européennes d'ici septembre 2028. Il a également décidé que les sites de Berkendael et d'Evere seront considérés comme des sites permanents du système des EE. La nouvelle école aura une capacité d'environ 3000 élèves selon le Secrétaire Général.

Le 29 mars, le Secrétaire général a organisé un atelier sur l'avenir des écoles de Bruxelles qui a rassemblé les parties prenantes, y compris les directeurs d'école, les représentants des enseignants, les présidents des APEEEs des quatre écoles ainsi que les étudiants. Cette session était un brainstorming où les parties prenantes ont été invitées à participer à des groupes de travail pour examiner les solutions possibles pour une meilleure utilisation des ressources et la réduction de la surpopulation. Suite à ce premier atelier, le Secrétaire général a organisé deux réunions du Comité directeur à Bruxelles le 31 mai (où une première version du document a été discutée) et le 30 juin (où une deuxième version du document a été discutée).

Cette deuxième version du document présentait deux options :

- un modèle plus "traditionnel" (modèle A) qui prévoit que la cinquième école sera une école à part entière (avec des cycles maternel, primaire et secondaire) en septembre 2028 et



envisage différentes options pour redistribuer les sections linguistiques entre les cinq écoles, en introduisant et en supprimant progressivement des sections entre les sites et les écoles.

- un deuxième modèle (modèle B) qui prévoit une "approche par campus", où la nouvelle école serait uniquement un campus secondaire. Ce modèle prévoit une réorganisation importante des cycles sur les sites qui seraient disponibles en 2028 : les cycles maternel et primaire (N1-P4), secondaire inférieur (P5-S3) et secondaire supérieur (S4-S7) seraient concentrés sur deux ou trois sites.

Au cours des deux premières réunions du Comité directeur, l'APEEE a soulevé des préoccupations sur les deux modèles (préoccupations qui ont été discutées lors d'une réunion extraordinaire du Conseil d'administration de l'APEEE le 30 mai et d'une réunion régulière du Conseil d'administration de l'APEEE le 23 juin), soulignant que les deux modèles semblent disproportionnés compte tenu de l'impact qu'ils auraient sur les élèves et les familles, tout en n'atteignant pas clairement l'objectif de réduction de la surpopulation. Des parents représentant les sections linguistiques de toutes les écoles de Bruxelles et même des parents venant de sections différentes ont fait part de leurs préoccupations et de leurs positions également par le biais de lettres adressées directement au Secrétaire Général. Pourtant, de nombreuses questions et préoccupations soulevées par les parents sont restées sans réponse.

Pendant les vacances d'été, une troisième version du document a été distribuée aux membres du Comité directeur et discutée lors d'un SCB le 15 septembre 2022. Le Secrétaire général est parvenu à une proposition finale en octobre 2022 et l'a soumise lors d'une réunion extraordinaire du Conseil supérieur. Cette décision est encore en suspens, mais la réforme pourrait prendre effet à partir de l'année académique 2023-2024.



INTERPARENTS ET LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

INTERPARENTS est la fédération des treize associations de parents d'élèves des écoles européennes qui représente les parents au sein du Conseil supérieur et de ses organes subsidiaires. Chaque Association de Parents élit une équipe de délégués à INTERPARENTS. Notre équipe est actuellement composée de Monika VELIKONJA, Kathryn MÁTHÉ et Pere MOLES PALLEJA, l'actuel président d'INTERPARENTS. Sven MATZKE sert de délégué sur des questions spécifiques.

Cette année encore, toutes les réunions internes d'INTERPARENTS ont été organisées en ligne. Cela a été un défi mais aussi une opportunité car cela a prouvé que la communication interne à distance était possible grâce à des réunions plus fréquentes combinées à une utilisation accrue des médias sociaux. INTERPARENTS s'est réuni en ligne en octobre 2021 et en février 2022, pour préparer les réunions du Comité pédagogique mixte, et en novembre 2021 et avril 2022, pour préparer les réunions du Conseil supérieur.

En 2021-2022, les sujets de discussion prioritaires étaient les suivants :

- Soutien aux élèves et aux parents sur les questions liées au BAC, y compris la modération de l'épreuve de chimie et d'économie accordée par le président du BAC.
- Tableaux d'équivalence discriminatoires traduisant les résultats du BAC pour l'admission à l'université dans les systèmes nationaux.
- Le soutien éducatif, avec la participation active de Sven MATZKE de l'EEBI au groupe de politique de soutien éducatif.
- Les psychologues scolaires, la protection de l'enfance, la tolérance et la médiation des conflits et l'introduction du cadre politique du bien-être.
- Recrutement et rétention des enseignants, mesures d'attractivité et traitement équitable des enseignants recrutés localement.
- Appel d'offres pour les voyages scolaires.
- L'éducation au développement durable.
- L'enseignement et l'apprentissage à distance et la continuité pédagogique pour les étudiants absents, avec le travail continu du groupe de travail sur l'enseignement à distance INTERPARENTS, coordonné par Kathryn MÁTHÉ de l'EEBI.
- Déploiement de GeoGebra et BYOD.
- Politique en matière de devoirs, listes de livres et matériel d'apprentissage.
- Politique linguistique des écoles européennes et enseignement différencié en L2.
- La surpopulation des écoles de Bruxelles et l'ouverture d'une cinquième école.
- L'assurance qualité et le développement pédagogique, le rôle des inspecteurs et la planification annuelle au niveau de l'école.

Participation de nos délégués aux groupes de travail :

- Pere MOLES PALLEJA a représenté INTERPARENTS à la réunion du Conseil supérieur en décembre 2021 et au Comité pédagogique mixte en février 2022.



-
- Kathryn MÁTHÉ a représenté INTERPARENTS au Conseil supérieur en avril 2022 et au Comité pédagogique mixte en octobre 2021. Elle a participé aux réunions périodiques du groupe de travail sur la réforme pédagogique et a été suppléante du groupe IT-PEDA.
 - Monika VELIKONJA a participé aux réunions du groupe de travail "Orientation professionnelle".
 - Sven MATZKE est un participant actif au sein du Groupe de politique de soutien à l'éducation.
 - Istvan VÁNYOLÓS a représenté les parents de toutes les écoles européennes belges dans le cadre de l'appel d'offres pour les voyages scolaires.



Les activités de l'APEEE



GROUPES DE TRAVAIL

Groupe de travail pédagogique (PedGroup)

Le Groupe de Travail Pédagogique (PedGroup) travaille avec l'APEEE et l'école pour assurer la qualité de l'offre éducative et pour soutenir, proposer et aider à mettre en œuvre des mesures ou des initiatives pour améliorer l'expérience quotidienne de nos enfants en classe ainsi que leurs perspectives éducatives à plus long terme. Le groupe vise à promouvoir une relation de travail étroite entre les parents, les élèves, les enseignants, la direction et l'ensemble de la communauté scolaire sur les questions d'importance pédagogique. Le PedGroup est actuellement coordonné par Monika VELIKONJA (Vice-présidente de l'APEEE pour la pédagogie et Uccle Secondary), Talia BOATI (Vice-présidente de l'APEEE pour l'administration et Uccle Primary) et Alex WILSON (Membre du Bureau de l'APEEE).

Le PedGroup fournit une analyse et une consultation sur les questions pédagogiques pour le Conseil d'administration de l'APEEE (CA) et les Conseils d'éducation (CE), répondant directement aux préoccupations des parents sur les sujets relevant de son mandat. Il consulte et conseille également INTERPARENTS sur les questions pédagogiques soulevées au niveau du système. Enfin, le PedGroup émet des avis non contraignants sur les demandes de financement de projets relevant de sa compétence.

Il fonctionne actuellement comme un groupe de coordination pour plusieurs sous-groupes et dossiers axés sur des questions spécifiques :

- **Sous-groupes** : Soutien éducatif (EdSupp) ; Gifted Children's Network (GCN) ; Langues ; Science, technologie, ingénierie et mathématiques (STEM) ; Apprentissage numérique et technologie éducative (EdTech) ; Voyages primaires ; Voyages secondaires, projets et semaines de projet (Projects&Trips) ; INTERPARENTS (IP).
- **Autres Dossiers** : Contrôle de qualité ; Baccalauréat, évaluation et orientation ; Art et musique ; Sport

Le PedGroup essaie de se réunir plusieurs fois par an pour écouter les rapports des coordinateurs des sous-groupes, des responsables de tâches et des représentants du Conseil de l'éducation, pour convenir des mesures proposées et pour discuter de la stratégie future. Sinon, chaque sous-groupe et chaque dossier a son propre coordinateur ou responsable et sa méthode de travail est définie pour s'adapter au mieux aux exigences du dossier et des membres du groupe.

Activités 2021-2022 et perspectives 2022-2023

En 2022, le groupe a travaillé sur plusieurs dossiers et a poussé à la mise en place de groupes de travail dédiés (parents + administration de l'école + enseignants + étudiants) pour dynamiser les dossiers les plus pertinents :

- **Langues** : Le groupe Langues du PedGroup travaille en étroite collaboration avec INTERPARENTS pour superviser la mise en œuvre de la politique linguistique des écoles européennes, en veillant à ce que l'enseignement des langues soit dispensé à un éventail d'apprenants, en particulier les cours de L2 et les élèves bilingues. Ils font pression pour l'utilisation de manuels scolaires qui répondent aux exigences du programme, s'efforcent d'accroître la diversité de l'offre en L3 et d'étendre la certification linguistique à davantage de langues (actuellement soutenue par l'école uniquement pour l'anglais).



- **Consultation des parties prenantes** : Le Pedgroup s'engage à encourager le rôle clé des Conseils d'éducation (CE) en tant que forum de consultation, de réflexion stratégique et de vision partagée sur une série de sujets éducatifs. Le groupe associe étroitement les représentants des CE à ses activités et discussions. (Voir : Conseils d'éducation)
- **Nouveau système de notation, résultats du BAC et PISA** : Le PedGroup a continué à suivre la mise en œuvre du " nouveau " système de notation dans le cycle du baccalauréat et les résultats des élèves à l'EEBI. Il suit la publication des formules d'équivalence nationales mises à jour pour refléter le nouveau système. De même, il suivra les résultats du test PISA qui a eu lieu au printemps 2022 et soutiendra l'analyse de ces résultats.
- **Cycle du baccalauréat et orientation professionnelle** : Le PedGroup travaille pour s'assurer que les modalités des examens du pré-baccalauréat et du baccalauréat répondent aux exigences du système, que les résultats sont communiqués de manière transparente et que les élèves sont bien préparés pour la prochaine étape de leur éducation. L'APEEE a également travaillé sur le système de plaintes du BAC INTERPARENTS et a aidé - lorsque cela était nécessaire - les recours administratifs. Elle s'efforce également d'améliorer l'utilisation de l'expérience professionnelle et suggère de mieux l'intégrer à l'apprentissage en classe (par exemple, la rédaction de CV en L1), d'accroître sa flexibilité (par exemple, les stages pendant les vacances) et d'améliorer l'aide à la recherche de stages.
- **Apprentissage numérique et technologies éducatives** : Le groupe EdTech du PedGroup a travaillé jusqu'à la fin des restrictions du COVID pour assurer la continuité pédagogique pour tous les élèves à la maison ou à l'école. Il a notamment fait pression pour que les cours soient dispensés en ligne si nécessaire et pour que des politiques claires soient mises en place concernant l'utilisation de TEAMS et de SMS pour tous les élèves. Le groupe a également suivi la mise en œuvre de GeoGebra et la décision d'y mettre fin, en veillant à ce que les préoccupations des parents soient bien prises en compte dans les discussions. Il a également encouragé l'école à mettre en œuvre une politique cohérente de BYOD, en travaillant avec la direction en 2021 pour identifier les fournisseurs d'appareils. EdTech vise à faciliter la transition de l'apprentissage à distance vers l'apprentissage mixte et à garantir que les élèves sont formés à l'utilisation sûre et appropriée des technologies éducatives.
- **Sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STEM)** : Le groupe STEM du PedGroup a encouragé l'école et fourni des fonds pour introduire un programme de robotique primaire (actuellement pour les élèves de P3). En outre, il a offert à l'école un soutien pour accroître les possibilités d'utilisation du FabLab par les élèves. Il promeut le festival scientifique annuel de l'école secondaire et tient à jour un inventaire des programmes, concours et projets liés aux STEM, et explore les possibilités de promotion et d'extension. Il encourage les synergies avec les initiatives d'éducation durable et d'apprentissage numérique.
- **Promouvoir et améliorer les semaines et les voyages de projet (Projects&Trips)** : Enfin, l'équipe Projets et Voyages du Secondaire du PedGroup s'efforce de lier plus fortement les activités périscolaires à l'enseignement en classe, de s'assurer que les activités ont une valeur éducative, didactique et sociale spécifique et d'organiser plus d'activités sur le campus. Ils soutiennent les représentants de l'APEEE dans le groupe de travail des CE secondaires sur les projets et les voyages, qui a pour mandat de définir les priorités pour la mise en place de divers voyages scolaires et d'examiner le but, le format et le calendrier de la semaine de projet. En même temps, l'équipe des Classes Transplantées a réussi à créer une relation avec l'école et a travaillé en étroite collaboration sur la logistique du remplacement en 2022 du Voyage à la Neige où les élèves se rendaient en Autriche.



Groupe de travail sur le bien-être

Le "Groupe de travail sur le bien-être (WB)" a pour objectif d'accompagner les élèves, via l'école et les parents, dans la construction d'un développement personnel, mental et social sain. Les membres du groupe, par le biais des commentaires et de la contribution active des parents, examinent les défis auxquels sont confrontés les enfants, les parents et parfois les enseignants. Le groupe WB est actuellement coordonné par Sara DAGOSTINI, avec le soutien de Kristza SZABÓ et Marc GUITART.

L'objectif principal du groupe est de :

- L'intelligence émotionnelle ;
- Abus de substances et dépendances ;
- Bullying et cyber-bullying ;
- EVRAS (Education à la vie relationnelle, affective et sexuelle) ;
- Internet et médias sociaux en toute sécurité
- Santé mentale

Une attention particulière est accordée à l'impact du COVID sur la santé mentale des élèves et à la manière de les soutenir.

Actions réalisées en 2021-2022 et perspectives pour 2022- 023

- L'année scolaire 2021-2022 a été un nouveau départ. Après deux années d'arrêt, nous sommes lentement revenus à une situation "normale" pré-Covid. La direction de l'école et les représentants du groupe du BM se sont réunis en septembre 2021 pour identifier les besoins des élèves après le COVID et relancer des programmes du BM sur mesure. Un projet de cadre pluriannuel de la BM a été approuvé et certaines activités de la BM ont été lancées.
- En primaire, le programme d'intelligence émotionnelle a eu lieu, avec des réactions très positives de la part de l'école et des élèves, le programme KiVa s'est poursuivi et le programme cyberhero - safe internet a eu lieu pour les P5.
- Dans le secondaire, le projet de valeur "COVID Impact pour les adolescents" a été organisé, avec une grande appréciation de la part des élèves ; le programme de prévention de la toxicomanie a eu lieu, avec des ateliers en classe par des spécialistes externes ; un nouvel accent a été mis sur la mise en œuvre d'EVRAS et sur l'extension du programme KiVa au secondaire. L'idée d'une enquête sur la santé mentale a été abandonnée, en accord avec l'école et le groupe WB de l'APEE, car la préférence a été donnée à la mise en œuvre des activités du WB.
- Le groupe de travail sur la politique mobile, dirigé par Caroline CAMBAS et Noémie BEIGBEDER, est parvenu à une ligne commune avec les représentants des enseignants et les représentants du CdE. Le document a été discuté au CE début 2022 et la politique a été approuvée. L'APEE a proposé de lancer une campagne de sensibilisation pour soutenir la nouvelle politique.
- Le premier bon projet de politique de protection de l'enfance de juin 2021 n'a montré aucun progrès. Le groupe de travail mis en place début 2021 (direction de l'école, enseignants et représentants de l'APEE) a été mis en attente jusqu'à ce que le CS publie la politique/le cadre de protection de l'enfance.



-
- Les perspectives pour l'année à venir semblent prometteuses. La collaboration reste fructueuse et intense tant pour le primaire que pour le secondaire. En primaire, l'école travaille sur EVRAS pour P5 et consolide KiVa. En secondaire, l'école et les représentants de la BM ont discuté et consolidé le cadre de la BM, qui a été complété pour tous les niveaux du secondaire. Tous les niveaux bénéficient maintenant d'une ou plusieurs activités de la BM, ciblées sur les besoins spécifiques de chaque niveau. Pour le secondaire, la mise en œuvre de l'EVRAS a eu lieu en automne, des ateliers sur la santé mentale sont actuellement organisés, des ateliers sur la gestion des émotions ont été lancés et d'autres sont en cours de réalisation. En revanche, KiVa a été abandonné pour le secondaire. Une conférence sur la santé mentale à l'intention des parents est en cours de préparation... Un bon départ, pour une année scolaire saine et réfléchie.



Groupe de travail sur le renforcement de la communauté

Le groupe de travail sur le renforcement de la communauté (CBWG) a été fondé en 2015 en tant qu'organe de l'APEEE qui examine et permet des initiatives visant à accroître le sens de la communauté, le respect mutuel et la "propriété" de l'école parmi les élèves, le personnel scolaire et les parents. Le groupe mobilise les financements de l'APEEE, organise ou promeut des activités, ou sensibilise aux valeurs incluant, mais non limitées à : la solidarité, la durabilité, le respect, l'esprit d'équipe, l'appartenance. Le groupe de travail "Community Building" est actuellement coordonné par Samantha Chaitkin.

Au-delà du souhait d'ajouter de la valeur à l'environnement scolaire, il a également été considéré que le désintérêt et les opinions négatives à l'égard de l'école, des pairs et des collègues peuvent être à l'origine de certains comportements à risque manifestés par les élèves (y compris par exemple le vandalisme, le harcèlement, les addictions).

Les activités de l'APEEE qui relèvent du CBWG concernent les domaines suivants :

- Solidarité et actions caritatives
- École verte et durabilité
- Temps libre/espaces libres (FT/FS), notamment les questions liées à l'environnement physique/bâti de l'école.
- Événements et fêtes de l'école, y compris, mais sans s'y limiter, la Fête de l'École
- Campagnes d'image de l'école, y compris les sweat-shirts, NewsFlash, Facebook, et plus encore...
- Sensibilisation, y compris les initiatives d'accueil des nouveaux étudiants et de leurs familles, l'appréciation des enseignants, la liaison avec le comité des étudiants.
- Les projets menés par les membres de la communauté et ayant un objectif de renforcement de la communauté, notamment les ateliers sur les valeurs des élèves avec le groupe "Bien-être" ; le prix Francis Pirotta pour les arts créatifs ; l'école européenne climatiquement neutre ; les événements de l'école ES, tels que EUROSPOORT, MUNUccle, FAMES et ESSS, avec le groupe Ped.

Activités 2021-2022

Alors que les limites sociales de la crise du COVID se sont estompées au cours de l'année scolaire, certaines pertes en termes de sentiment de communauté scolaire sont apparues. Dans l'ensemble, l'ouverture de l'école à la présence et à la participation des familles à la vie scolaire, qui s'est affaiblie depuis les attaques terroristes de 2016 et qui a encore souffert de deux années de défis liés à la pandémie, semble être au plus bas et mûre pour la reconstruction. Avec les flux et reflux normaux du personnel et des enseignants, des élèves et des parents, beaucoup de nos traditions, bonnes pratiques et sens de la coopération constructive ont été partiellement oubliés, et il faudra des efforts dans toutes les parties de la communauté pour revitaliser une vie scolaire holistique !

Le groupe de travail sur le développement de la communauté a fait sa part cette année pour maintenir certaines traditions importantes : L'APEEE a maintenu sa présence annuelle à l'**événement d'accueil des nouvelles familles** en septembre, avec l'espoir renouvelé d'une année "normale". Peu après, pour le 5 octobre, l'APEEE a cherché à se coordonner une fois de plus avec la direction de l'école pour célébrer la **Journée Mondiale des Enseignants, mais l'école a refusé** : les parents volontaires ont accueilli les enseignants à leur entrée dans l'école le matin, leur offrant une roue à épingles brillante et joyeuse, accompagnée d'un message d'appréciation inspirant, suscitant de grands sourires et pas quelques larmes de la part d'enseignants touchés ! Il est clair



que malgré leur succès dans l'apprentissage et l'interaction numériques, le contact humain avec les parents est également important pour eux.

Le renforcement de la communauté n'est pas toujours une fête, et cette année, l'APEEE a eu du mal à répondre aux demandes des parents et des élèves pour honorer la mémoire d'une étudiante disparue dans les terribles inondations qui ont balayé la Belgique durant l'été 2021. La perte de **Rosa** a rallié notre communauté lors des marches pour le climat, où la participation de l'EEB1 a été importante et relayée par les médias, alors que le projet de laisser un mémorial sur le campus ne verra pas le jour durant cette année scolaire. Dans le cadre d'une autre action de solidarité, certains membres de notre communauté scolaire sont venus manifester pour un meilleur traitement des enseignants de l'école européenne recrutés localement, qui sont très souvent des piliers importants de notre communauté et responsables de rôles et de traditions que nous apprécions beaucoup. Le concours artistique annuel Francis Pirotta, qui rend hommage à l'un de nos petits élèves, reste une tradition importante que les enfants du primaire attendent avec impatience chaque année.

À la fin de l'année, une nouvelle tradition a été (re)lancée, à savoir la production d'une nouvelle génération de **sweat-shirts de l'EEB1**, comprenant les identités d'Uccle et de Berkendael et disponibles pour les élèves de la maternelle à la S7, ainsi que pour les enseignants, les parents et tout le monde. Notre vente de sweatshirts a apporté d'importantes innovations, étant un système de commande en ligne et, de plus, en étroite coopération avec la vente par le Comité des étudiants de leur propre ligne de sweatshirts à la mode destinés aux adolescents. La vente a permis de récolter des fonds pour une association caritative ukrainienne et pour des projets visant à améliorer notre vie scolaire, et surtout, elle permet aux enfants comme aux adultes de porter fièrement un symbole de notre école !



Des parents saluent des enseignants à l'occasion de la Journée mondiale des enseignants 2021



Affiche du Concours d'Art Francis Pirotta 2022



Hoodies 2022



Groupe de travail juridique

Le groupe de travail juridique conseille le CA de l'APEEE sur les questions juridiques qui se posent dans le cadre du fonctionnement de l'école.¹ Le groupe de travail ne prend pas de décisions, mais fait rapport au CA de l'APEEE pour toute décision à prendre, et son rôle est par définition réactif. Le groupe de travail juridique est actuellement coordonné par Tibor SCHARF.

Le groupe de travail juridique travaille principalement par échange d'emails avec des réunions occasionnelles. Nous communiquons avec des interlocuteurs pertinents tels que les autorités scolaires sur des dossiers individuels sous les auspices du Conseil d'administration de l'APEEE, faisant périodiquement rapport au Conseil d'administration de l'APEEE. Le groupe de travail juridique est de plus en plus sollicité sur un large éventail de questions, souvent dans des délais relativement courts. Afin d'être plus efficace, des groupes ont été formés :

- Questions disciplinaires
- Questions statutaires (APEEE et Services APEEE et leur relation avec l'école)
- Questions juridiques générales (dans lesquelles des questions telles que le droit belge pourraient entrer)

Le groupe de travail reste ouvert à toutes les personnes intéressées et engagées à fournir un travail au mieux de leurs capacités et de leur disponibilité.

Activités 2021-2022

Le groupe de travail juridique a connu une année active. Ses principaux dossiers ont été (dont certains sont en cours depuis plusieurs années) :

- Conseils sur le rôle et le statut de l'APEEE dans la communauté scolaire (participation aux réunions, fonctionnement, gouvernance).
- Mise à jour des statuts de l'APEEE, du règlement intérieur et des modalités de travail, y compris les relations avec les services de l'APEEE
- Participation au groupe de travail sur la politique de protection de l'enfance de l'EEBI
- Conseils en matière d'emploi et autres questions concernant les AISBL
- Consultation sur le projet de convention-cadre de l'APEEEs-Ecoles
- Conseiller sur l'interprétation et la conformité aux règles de l'école et du système et sur les questions de gouvernance des écoles européennes
- Réponse aux questions découlant de la situation du COVID
- Conseils sur les problèmes avec les enseignants individuels et les problèmes d'intimidation
- Conseils sur les questions d'examen
- Avis sur l'avenir des écoles européennes à Bruxelles

En outre, les membres du groupe de travail juridique ont été appelés à aider les élèves (et leurs parents) qui font face au conseil de discipline de l'école. Cela s'est produit à plusieurs reprises au cours de l'année.

¹ Tout conseil fourni par le Groupe de travail ou par l'un de ses membres individuellement n'est pas destiné à remplacer les conseils ou le soutien juridiques demandés ou fournis par des sources externes telles qu'un conseiller juridique externe indépendant ou des organismes gouvernementaux, et par conséquent, ni le Groupe de travail ni aucun de ses membres ne peut être tenu responsable de la (non-)exactitude, du retard ou de l'omission dans la fourniture de ces conseils ou de ce soutien. Toute assistance fournie aux parents ou aux élèves, par exemple dans le cadre de questions disciplinaires, tient compte des intérêts de l'école dans son ensemble, y compris des autres élèves concernés, ce qui a pour conséquence que le rôle du Groupe de travail ne peut pas toujours être assimilé à celui d'un avocat de la défense - lorsque cela est conseillé, les parties concernées seront invitées à faire appel à un conseil extérieur à leurs propres frais et sous leur responsabilité.



Perspectives 2022-2023

Pour l'avenir, aucun programme de travail détaillé ne peut être établi, à l'exception des questions déjà en cours ou prévisibles à ce jour. Les sujets prévisibles comprennent : la poursuite du travail sur les statuts, le règlement intérieur et les modalités de travail de l'APEEE ; le développement de la politique de protection de l'enfance de l'EEBI et la mise en œuvre de procédures connexes (par exemple, la sécurité sur Internet, l'intimidation, l'abus de substances) ; la poursuite du soutien de l'APEEE sur les questions de GDPR et d' AISBL ; le conseil à l'APEEE sur les accords et conventions, y compris la convention avec l'école ; la conformité avec les règles du système et les questions générales de gouvernance des écoles européennes.



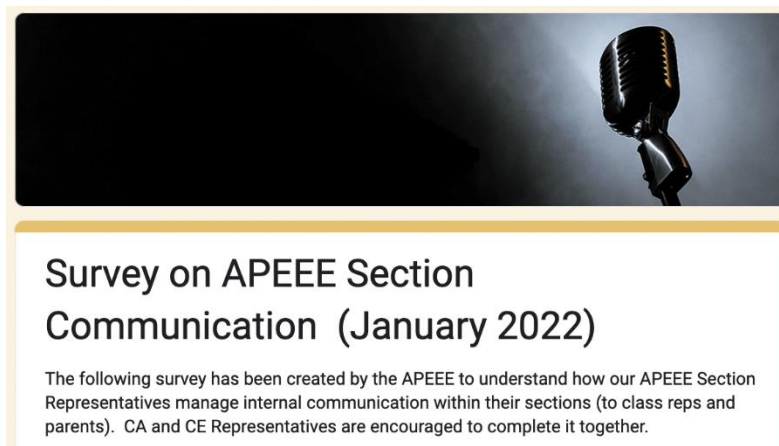
Groupe de travail sur la communication

Le groupe de communication a été lancé début 2020 et s'efforce de mettre en place de bons canaux de communication et de diffuser des informations aux parents dans des formats qui répondent à leurs besoins et à leurs intérêts.

Le groupe s'est réuni deux fois cette année (18 février, 3 mars) lors de réunions consacrées au NewsFlash et à la politique de communication des écoles et a poursuivi ses efforts sur plusieurs fronts sous la supervision de la responsable de la communication et de l'information du Secrétariat de l'APEEE, Guendalina COMINOTTI, et de la secrétaire et du secrétaire adjoint de l'APEEE, Kathryn MÁTHÉ et Jan TYMOWSKI.

Activités 2021-2022

- **Communication interne** : Cette année, le Bureau de l'APEEE a entrepris une enquête auprès des représentants de l'APEEE CA (conseil d'administration) et CE sur les deux sites afin de mieux comprendre leurs pratiques de communication interne. Les résultats ont été rapportés au CA le 17 mars, et il a été convenu que des lignes directrices sur les bonnes pratiques seraient développées pour être données aux nouveaux représentants de section à l'automne 2022. La version finale des [Lignes directrices de bonnes pratiques pour la communication interne](#) au sein des sections a été approuvée par le Conseil en octobre 2022, diffusée lors des élections de section de novembre et publiée sur le site Internet de l'APEEE.



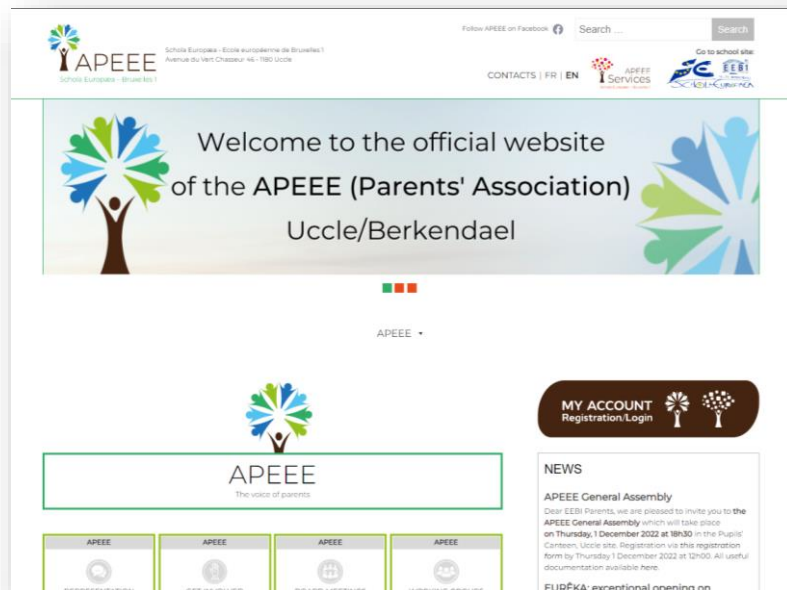
- **Groupe de travail sur la politique de communication scolaire** : Cette année, notre équipe de communication s'est associée au groupe de travail sur la politique de communication scolaire, mis en place par le Conseil de l'enseignement secondaire. Les délégués de l'APEEE au groupe de travail, Thomas SPOORMANS et Simon DERRY, ont assuré la liaison avec notre équipe et nous ont tenus au courant des travaux en cours. Au début de 2022, le groupe de travail a établi des "règles d'or" qui formeraient la base de la politique éventuelle. L'APEEE était d'accord avec la plupart des Règles proposées mais estimait que les différents acteurs de l'école devraient être mieux clarifiés et que le principe de répondre rapidement aux demandes de renseignements devrait s'appliquer à l'école et pas seulement aux parents (conformément à la politique du système sur l'[assurance qualité et le développement dans les écoles européennes](#), Code de bonne conduite administrative, p. 16). Le groupe de travail a également convenu d'avancer sur une série d'outils et de procédures qui pourraient soutenir la communication. Entre autres, l'APEEE souhaite introduire un calendrier scolaire commun, une politique actualisée du contenu du site web de l'école, des politiques claires



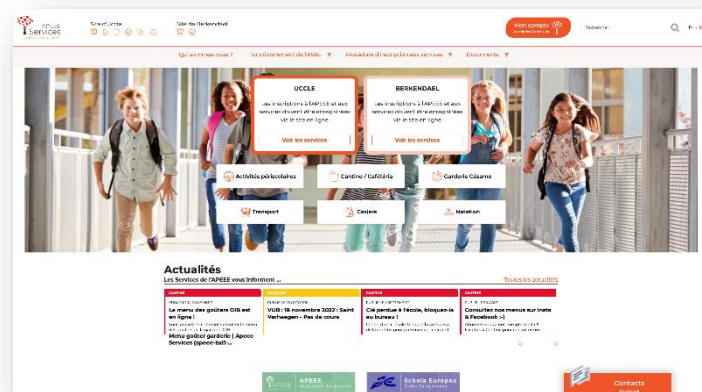
sur l'utilisation de TEAMS/SMS, des procédures pour rapporter les absences d'enseignement, des modèles de courriels de l'école, et une forme et une portée actualisées des réunions annuelles entre les enseignants/coordonateurs et les parents.

- **Communication aux membres et aux parents** : Après les grands changements de notre site web et de notre identité visuelle en 2020-2021, cette année nous avons rationalisé et stabilisé notre communication aux parents. Après plus d'une décennie de partage de notre site web APEEE (www.uccleparents.org) avec l'APEEE Services, ceux-ci ont décidé de développer un site web séparé entièrement dédié à la fourniture de transport, de cantine, d'activités périscolaires et de casiers. Le nouveau site (www.apeee-bxl1-services.be/) a été lancé en septembre 2022. Le site de l'APEEE a été adapté comme un site autonome basé sur le design précédent. La tradition du NewsFlash de l'APEEE s'est poursuivie cette année, bien qu'en raison du manque de personnel, nous n'ayons pu publier qu'un seul numéro en juillet 2022. L'APEEE continue à rechercher des parents motivés intéressés à écrire des articles courts ou à travailler avec notre personnel pour éditer notre newsletter. Au-delà de cela, nous avons pu utiliser notre liste de diffusion complexe pour cibler des annonces et des informations régulières à nos membres et aux représentants des parents à tous les niveaux de l'école. Notre page Facebook (www.facebook.com/uccleparents/) a continué à être régulièrement mise à jour avec les événements qui se déroulent à l'école et dans la communauté. Elle complète les informations envoyées par notre liste de diffusion et publiées sur notre page web.

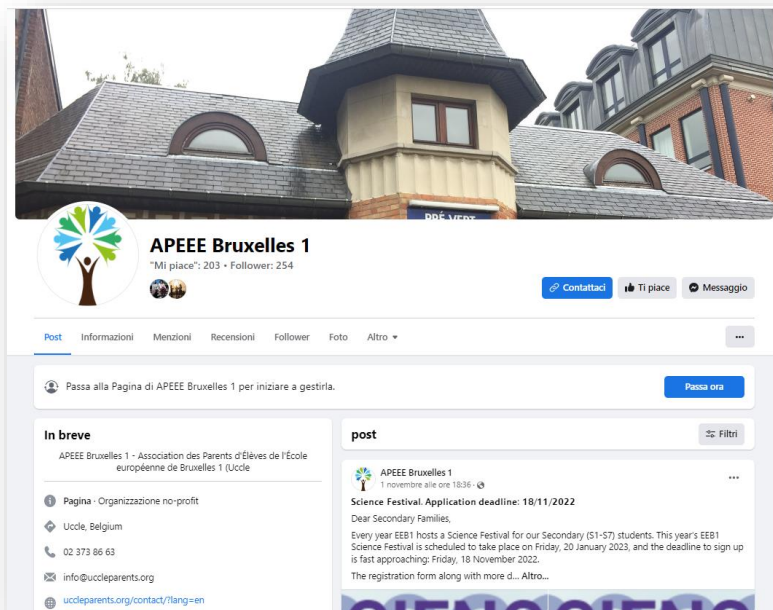




Mise à jour du site web de l'APEEE



Nouveau site web de l'APEEE Services



La page Facebook de l'APEEE

Perspectives 2022-2023

Comme nous n'avons toujours pas adopté une nouvelle plateforme de site web, notre priorité pour 2022-2023 est de poursuivre le développement du site web en cherchant une nouvelle plateforme. Dans le même temps, nous espérons renforcer notre équipe de rédacteurs/rédacteurs de NewsFlash, nous appuyer sur notre travail de communication interne pour faciliter la transparence et la consultation, et travailler avec les parties prenantes de l'école pour développer une politique de communication scolaire répondant aux besoins actuels avec les outils disponibles.

Nous continuerons également à améliorer et à rafraîchir le matériel d'information de l'APEEE et à travailler en étroite collaboration avec le Community Building, le Well Being et le PedGroup en soutenant des événements et en produisant du matériel et des communications d'actualité.



PROJETS MIS EN ŒUVRE EN 2021-2022



En automne 2018, le Conseil d'administration de l'APEEE a approuvé les procédures financières pour l'octroi de subventions pour des projets liés aux écoles. Cela permet de promouvoir les initiatives au niveau de l'école, de favoriser les liens avec la communauté scolaire et aussi d'assurer une gestion transparente du budget de l'APEEE. L'APEEE essaie de lancer un ou deux appels à projets par an. Ceux-ci sont basés sur un ensemble

d'objectifs clairement articulés et définis pour chaque appel, tels que :

- Promouvoir les projets de solidarité, y compris ceux axés sur l'interconnexion mondiale ou les dimensions intergénérationnelles.
- Créer des espaces intérieurs et extérieurs sûrs et conviviaux pour tous, y compris les élèves handicapés. Promouvoir des activités de plein air innovantes et soutenir les clubs d'étudiants, les équipes scolaires et les campagnes locales.
- Contribuer à l'éthique de l'école EEBI et promouvoir les relations entre les sections ; jeter des ponts entre les communautés d'Uccle et de Berkendael. Encourager la tolérance, la diversité et l'inclusion ; lutter contre la discrimination.
- Encourager l'art, la musique, la culture et d'autres formes d'expression libre dans notre école.
- Mettre en œuvre des initiatives de durabilité et des initiatives "vertes" ou écologiques ; soutenir la défense de l'environnement ou l'éducation à l'environnement.
- Soutenir le bien-être physique et mental de la communauté, y compris une vie saine, la pleine conscience et la gestion du stress ; promouvoir l'intervention précoce et le soutien par les pairs ; explorer les questions de conscience de soi, de doute et d'automutilation.

Et plus encore...

Les projets sont évalués en fonction des caractéristiques définies ci-dessus ainsi que des critères généraux suivants :

- Qualité de la méthodologie de conception et de mise en œuvre (par exemple, des lignes de responsabilité claires, un accord a priori avec l'école le cas échéant, un plan de mise en œuvre clair, des processus de rapport et des calendriers clairs).
- Impact attendu de la proposition, y compris a) le nombre total d'élèves ou de parents affectés ou potentiellement affectés par le projet, b) la couverture des différents sites, cycles/niveaux et sections, c) la gravité perçue de la question, d) l'efficacité potentielle du projet.
- Viabilité financière générale du projet, y compris la contribution requise de l'APEEE et si le financement restant est assuré.
- Toute expérience positive ou négative des financements précédents, y compris leur méthodologie et leur impact.

Les projets sont sélectionnés par le Conseil d'administration, généralement sur base d'une recommandation d'un jury d'attribution, comprenant les coordinateurs des groupes de travail de



L'APEEE, le conseiller financier de l'APEE, certains membres du Conseil d'administration, la direction de l'école, un enseignant et un étudiant. En général, l'APEEE s'efforce de trouver un équilibre entre les différents objectifs et s'efforce d'obtenir une bonne répartition des projets entre les différents cycles, sections et sites, au cours d'une année donnée et dans le temps. L'ensemble du processus est supervisé par le conseiller financier de l'APEEE, Gundars OSTROVSKIS.

Au cours de l'année scolaire 2021-2022, deux appels à projets ont été lancés :

- **Appel d'automne 2021 : 13 propositions de projets, 5 ont été sélectionnées. 4250 EUR alloués.**
- **Appel de printemps 2022 : 28 propositions de projets, 5 ont été sélectionnées. 4474 EUR alloués.**

Exemples de projets menés en 2021-2022 :

- **Citizens of the [Ocean] World / Citoyens du monde [et des océans] - Edition 2021-2022**

Le projet, partiellement financé par l'APEEE, a impliqué toute la communauté de Berkendael, ainsi que d'autres classes EEBl intéressées, dans un vaste programme sur les océans et l'éco-citoyenneté. Une variété d'initiatives ont eu lieu avec la participation volontaire de différentes classes : des projets de nettoyage et de traitement des eaux usées ; des visites de classes par des activistes et des auteurs ; divers projets de poésie, de musique et d'art au niveau des classes ; et des expositions spéciales. Le concours artistique de cette année était intitulé : *Mobiles méduses recyclées*. Le projet a sensibilisé les élèves et l'ensemble de la communauté scolaire aux gestes éco-responsables, tout en dynamisant le lieu de rencontre le plus commun à tous : la bibliothèque. Le projet et les initiatives connexes font partie du *réseau des écoles bleues de l'UE*.

L'APEEE a contribué à hauteur de 1000 euros à ce projet.

- **Mémoire et oubli - La Shoah (S7L2-FR)**

Ce projet a soutenu la visite dans nos trois classes de S7L2-FR (avec ~70 élèves) de Natasha GILER, la réalisatrice du film documentaire *Ginette Kolinka, une mémoire française*. Le film traite de l'évasion de Ginette KOLINKA d'Auschwitz, et questionne par la même occasion le lien entre mémoire et oubli à travers le prisme de la Shoah. Le programme est en lien avec le thème "Mémoire et oubli dans l'histoire", thème repris dans le cours de FRL2 en 2021-2022, et a des liens particuliers avec l'étude de l'œuvre de Dora BRUDER par Patrick MODIANO. L'APEEE a financé le voyage de Paris à Bruxelles du réalisateur ainsi que les droits du film.

L'APEEE a contribué à hauteur de 500 euros à ce projet.

- **Zone forestière de Berkendael : Promenade sensorielle et plus encore**

Ce projet visait à rénover l'espace extérieur zen situé dans la forêt à l'arrière du site de Berkendael grâce à la participation d'un enseignant de maternelle, d'élèves et de parents bénévoles. L'espace a été créé il y a plusieurs années mais était tombé en désuétude. Les rénovations comprennent un nouveau chemin sensoriel avec des carillons éoliens et des surfaces réfléchissantes, une rénovation de la maison de jeu en bois dans la forêt, une zone de compostage et une zone d'assise boisée. Nous espérons que les enfants de la crèche Berkendael et les élèves de tous âges pourront utiliser cet espace pour pratiquer la méditation et la pleine conscience, avoir des discussions de groupe et des leçons KiVa,



prendre part à des activités artistiques et musicales en plein air, et plus généralement se détendre et s'amuser tout en entrant en contact avec la nature.

L'APEEE a contribué à hauteur de 1000 euros à ce projet.

- **Prix Francis Pirotta pour les arts créatifs - édition 2021-2022**

Un concours d'art annuel destiné aux classes primaires et maternelles d'Uccle pour célébrer la vie courte mais créative de Francis Pirotta et faire en sorte que son esprit et sa détermination restent vivants à travers la créativité d'autres enfants. Le programme est basé sur la participation volontaire des classes, et les enseignants et le coordinateur artistique sont fortement impliqués dans le processus. Un comité comprenant les enseignants, la famille, les parents et les élèves décide du thème du concours chaque année en automne et sert également de jury au printemps. Les thèmes passés incluent : " Autres lieux, autres mondes " ; " Drapeaux pour la nature " ; et " Couvertures de livres ". Le thème pour 2021-2022 était "Sports et mouvements". Le prix a été remporté dans la catégorie Mat-P2 par MatIT et dans la catégorie P3-P5 par P5ENb. L'APEEE finance ou cofinance le prix, un voyage scolaire ou d'autres cadeaux pour les classes gagnantes.

L'APEEE a contribué à hauteur de 600 euros à ce projet.

- **Devenir un cyber-héros : promouvoir une utilisation sûre d'Internet (P4 et P5 / Berkendael)**

Un programme organisé pour les classes P4 et P5 à Berkendael par le groupe d'experts *Bibliothèque Sans Frontière* en étroite collaboration avec le personnel enseignant. L'objectif était de sensibiliser les enfants aux risques liés à Internet et de promouvoir un comportement approprié en ligne. Les élèves ont abordé cinq sujets : Cyber futé / "smart" (comment partager des informations en toute sécurité sur Internet) ; Cyber vigilant / "alert" (comment développer l'esprit critique et les fake news) ; Cyber secret / "secrecy" (comment choisir et gérer ses mots de passe) ; Cyber sympa / "nice" (sensibilisation au cyber harcèlement) ; et Cyber courageux / "brave" (encourager les enfants à parler aux adultes de ce qui les inquiète sur Internet). L'association a également fourni des kits éducatifs / pédagogiques à chaque enfant et enseignant et une conférence en ligne pour les parents. Suite au succès de cette initiative, l'école primaire d'Uccle a également repris ce projet.

L'APEEE a contribué à hauteur de 400 euros à ce projet.

- **Accompagner les enfants dans leur parcours d'apprentissage : Ce que les sciences cognitives vous disent**

Une conférence en ligne destinée aux parents et à l'ensemble de la communauté scolaire, animée par deux experts de l'accompagnement des enfants en difficulté d'apprentissage des centres "Mathémô / Métamô". L'objectif principal était de découvrir comment le jeune cerveau de nos enfants se développe au fil des années, comment il fonctionne et les gestes mentaux associés à l'apprentissage. Les parents ont pu découvrir des activités très pratiques et apprendre à les mettre en œuvre avec leurs propres enfants dans leurs devoirs, pendant les cours en ligne ou pour soutenir leur éducation en général.

L'APEEE a contribué à hauteur de 400 euros à ce projet.



- **"Série "Renforcement des valeurs**

L'APEEE a soutenu une série de séminaires et d'ateliers donnés par la fondation spécialisée *Les Loulous Philosophes / Les Ados Philos*. Il s'agissait notamment de deux ateliers sur "l'intelligence émotionnelle" pour toutes les classes Uccle P4 et P5, couvrant la conscience émotionnelle (être capable d'identifier ses propres émotions), la gestion de soi (gérer ses émotions, par exemple gérer le stress), le développement de l'empathie et la motivation. Une conférence sur le thème "Covid et les adolescents : peurs, sentiments, expériences, ce que nous en avons appris, impact et effets...." a également été donnée à toutes les classes de S7 en automne 2021.

*L'APEEE a contribué à hauteur de **3000 euros** à ces projets.*

En raison des retards de COVID, plusieurs projets prévus pour 2021-2022 ont également été prolongés ou étendus à 2022-2023.



Services gérés par des bénévoles



EURÉKA



L'équipe EURÉKA était de retour début septembre 2021, bien que nous ayons continué avec les restrictions dues au COVID, surtout pendant les mois d'hiver (l'accès aux parents à l'école était limité, les réunions se faisaient avec les TEAMS, et début décembre quelques classes aussi). La vie à l'école était presque normale.

Début septembre, nous avons effectué le comptage de fin d'année 2020-2021. Le retour à une vie scolaire (presque) normale a eu un impact important sur les chiffres.

Il y a eu deux fois plus d'inscriptions, soit une augmentation de 56% par rapport à l'année scolaire précédente qui avait été fortement impactée par les restrictions du COVID.

- Nous avons collecté un total de 2856 articles (y compris ceux de Fabiola).
- Le taux de recouvrement était de 53% à la mi-juin mais après avoir comptabilisé les entrées de fin juin/début juillet ainsi que celles de Fabiola, il est descendu à 36%.

Il y avait un fait très important : le jour du rapport scolaire. Elle était sans présence le dernier jour de l'école, ce qui a empêché les parents d'accéder à EURÉKA. Bien qu'à partir de la fin du mois d'avril, les parents pouvaient s'inscrire pour venir.

Avec l'aide de l'APEEE, en coordination avec l'école, un système sécurisé a été mis en place pour que les parents puissent entrer dans l'école et, par conséquent, dans EURÉKA.

<https://www.eventbrite.be/e/eureka-registration-form-formulaire-dinscription-eureka-tickets-309741714807>

Au début de l'année scolaire 2021-2022, la quantité d'objets perdus était énorme, au cours des deux dernières semaines de septembre, les chiffres ont doublé par rapport aux chiffres habituels. Le temps plus frais le matin et plus chaud à midi n'a pas aidé. (La même situation s'est produite cette année scolaire, le problème continue en octobre 2022 avec un automne très doux).

- Semaine du 20-24 septembre 21 - 129 articles - semaine 1-7 octobre 22 - 166 articles
- Semaine du 27/09/01 du 21 octobre - 148 articles - semaine 7-14 du 22 octobre - 122 articles
- En octobre 21, le nombre d'objets est tombé plus bas que la normale : 60 objets par semaine. Nous avons informé l'école de la situation et la réponse a été très positive.

Afin de faciliter la récupération des objets perdus, nous avons mis en place des "points de collecte" avec de nouvelles boîtes "EURÉKA", en coordination avec le service de nettoyage. Ils sont situés sous le préau de Platon et près du terrain de sport, où les étudiants oublient généralement de nombreux objets.

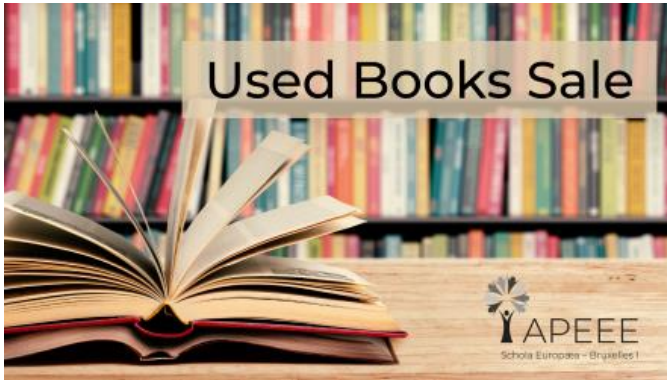
Les boîtes ou porte-manteaux des points de collecte (cantine, cafétérias, salle d'étude...) sont accessibles toute la semaine. Il est important que les élèves y aient accès pour les examiner ou pour demander au responsable de récupérer les objets perdus.

Ceci afin de faciliter la récupération des objets perdus pendant la semaine en dehors des heures d'EURÉKA.

A Fabiola - les classes maternelles et primaires P1-P2 ont des points de collecte permanents aux deux entrées, près de la porte. Cela permet aux petits, aux enseignants et aux parents de récupérer plus facilement leurs affaires sans avoir à se rendre dans les locaux de l'EURÉKA.



VENTE DE LIVRES D'OCCASION



En juin 2022, pour la deuxième fois, la vente de livres de classe et de livres de lecture d'occasion pour les élèves du secondaire a été réalisée par le biais d'une liste interactive en ligne sur Google dans les Sections ES, IT, FR et EN. Cette innovation a remplacé les ventes de livres " en direct " que ces Sections ont développées depuis de nombreuses années.

Les parents/élèves intéressés par l'achat contactaient directement le vendeur, organisaient les paiements et échangeaient les livres bilatéralement entre eux. Pour chaque section, un e-mail dédié à la vente de livres a été créé afin de permettre à l'équipe de répondre aux questions et d'administrer la liste. Merci aux parents bénévoles qui ont participé à la création et au développement de la liste de livres en ligne ! Bien que la compagnie et la camaraderie des ventes de livres en direct du passé n'aient pas été possibles cette année, au final, les livres ont changé de mains, permettant aux parents d'accéder à des volumes difficiles à trouver, d'économiser de l'argent et de contribuer à l'économie circulaire.



Les comptes de l'APEEE



RAPPORT DU TRÉSORIER

Rapport du trésorier sur les états financiers pour l'année 2021/22 et le budget 2022/23.

par Viktor HAUK, Trésorier de l'APEEE

Exécution du budget pour l'année 2021/22 (au 31/08/2022)

Recettes pour l'année 2021/22

Notre association a reçu 132 698 EUR de cotisations et autres recettes pour l'année 2021/22. Ce chiffre est conforme aux recettes des années précédentes.

Dépenses pour l'année 2021/22

Les frais de personnel (salaires et charges) se sont élevés à 99 361 EUR. Les frais de personnel ont été moins élevés que prévu, en raison de l'absence d'un membre du personnel pendant la majeure partie de l'année.

Les coûts opérationnels se sont élevés à 22 048 EUR, principalement en raison d'une augmentation significative et non prévue des honoraires versés aux avocats (13 177 EUR) pour la préparation des nouveaux statuts de l'association. Ceci aura également un impact sur le budget de l'année prochaine (voir ci-dessous).

Le coût total (y compris les amortissements et les autres charges financières) s'élève à 133 880 EUR.

En conséquence, les comptes de l'APEEE présentent un déficit de -1 182 EUR pour 21/22 (contre -23 428 EUR en 2020/21).

Projets

Tous les projets en 2021-2022 ont été payés avec les bénéfices retenus de la " Fête de l'école " organisée en 2018. Au total, 10 052 EUR ont été déboursés pour divers projets en 2021-2022.

Au 31 août 2022, le solde disponible de la fête était de 2 760 EUR.

Bilan au 31 août 2022

L'association disposait d'un total de 286 089 EUR sur les comptes suivants :

- Compte bancaire ING : 145 051 EUR
- Compte d'épargne ING : 121 971 EUR
- Compte de la fête de Berkendael : 18 728 EUR
- Argent liquide : 338 EUR

L'APEEE détenait également 5 840 EUR de fonds appartenant au Comité des étudiants.

Budget proposé pour 2022/23

Le budget proposé a été élaboré sur la base de celui de l'année précédente (21/22) en tenant compte de la situation du personnel et de l'impact probable de l'inflation, du travail en cours sur les statuts et du projet de mise en œuvre d'une solution de paiement en ligne.



Revenu

Cotisations : le budget actuel est basé sur une estimation de 2600 familles payant la cotisation annuelle de 50 EUR. Cela devrait se traduire par un revenu de 130 000 EUR.

Les retards de paiement pourraient être aussi bas que <1% grâce au suivi étroit de notre secrétariat et des services de l'APEEE.

Notre association prévoit d'organiser une fête de l'école en 2023, mais n'a toujours pas reçu l'approbation finale de l'école. Par conséquent, le revenu attendu n'est pas encore inclus dans notre budget.

Dépenses

Frais de personnel : Le personnel du secrétariat de l'APEEE a été temporairement augmenté à trois membres en septembre 2022, un personnel temporaire continuant à renforcer le secrétariat pour aider le retour au travail du membre du personnel revenant d'un congé de maladie.

Par conséquent, le coût annuel total du personnel est actuellement estimé à 118 690 euros, dont 83 500 sont des salaires et 35 000 des charges sociales. Ces chiffres incluent déjà une augmentation obligatoire des salaires sur la base de la législation belge actuelle.

Les coûts de fonctionnement vont augmenter en 22/23 et devraient actuellement atteindre 28 670 euros. Cette augmentation est en partie due à l'inflation, qui se reflète dans le budget prévu pour l'Internet, les frais de téléphone, etc.

D'autres augmentations sont liées à des projets :

- Les honoraires d'avocat devraient s'élever à environ 6000 EUR sur la base de l'estimation fournie par E&Y. Cela comprend le travail en cours sur les statuts, la traduction et l'enregistrement par le notaire.
- Le travail se poursuit sur une solution de paiement en ligne. Cette solution de paiement est destinée à faciliter le transfert de la cotisation annuelle par les membres de l'APEEE, via un code QR ou d'autres options de paiement, y compris une carte de crédit. La poursuite du projet est estimée à 3000 EUR en plus des ~1400 EUR de dépenses normales pour l'informatique.

En plus de ce qui précède, il est proposé de réserver 1000 EUR supplémentaires pour la restauration lors des réunions du conseil d'administration en personne (4x) afin d'encourager la participation et 500 EUR pour des occasions telles que le petit-déjeuner des enseignants.

Projets

Le budget proposé ne prévoit actuellement aucun fonds pour un nouvel appel à projets, les appels à projets précédents ayant presque épuisé les fonds disponibles.

Comme mentionné ci-dessus, l'APEEE est en train de planifier une fête, qui permettrait de financer les nouveaux appels à projets. En attendant, le Conseil d'administration envisage les sources suivantes pour assurer le financement des projets en cours (déjà approuvés) :

- la comptabilisation de 3858 EUR de recettes provenant des dépôts donnés pour les calculatrices ;
- en utilisant une partie du compte de la fête de Berkendael.



Fonds de solidarité

Les fonds alloués dans le budget 21/22 (1000 EUR) n'ont pas été utilisés, donc le budget 22/23 ne comprend pas de fonds supplémentaires.

Amortissement

L'amortissement, en tant que poste de coût dans le budget, est prévu à 9 350 EUR pour les actifs immatériels et matériels de l'APEEE. Cependant, il est important de noter que l'amortissement ne donne pas lieu à un flux de trésorerie réel (il a déjà été dépensé au stade de l'acquisition des actifs).

Résultats opérationnels

Le budget actuellement proposé devrait se traduire par un déficit de -30 211 EUR (ou -20 863 EUR sans l'amortissement). Ce déficit sera financé par les réserves de l'Association.

Le Conseil ne propose actuellement pas d'augmentation de la cotisation annuelle.

Cependant, si les tendances actuelles de l'inflation se poursuivent, il pourrait être demandé à l'Assemblée générale d'autoriser une augmentation de 10% (de 50 à 55 EUR) pour le budget 23/24 afin d'assurer le bon financement des activités de l'APEEE. La situation sera évaluée au printemps 2023 et, si nécessaire, une AG extraordinaire pourrait être convoquée afin de voter une augmentation de la cotisation.



	Budget 2021/2022	Réel 2021/2022	Budget 2022/2023
CHARGES			
Participation projets	7.852	0	0
Actions récurrentes	3.000	0	3.000
Entretiens locaux	500	0	500
Maintenance informatique	1.400	2.254	4.400
Frais téléphone / internet	2.000	1.971	2.200
Fournitures de bureau / ordinateur / copies	1.100	720	1.100
Cotisations + frais Interparents	1.500	840	1.700
Honoraires Avocats/ Comptable/ autres	2.000	13.177	12.500
Honoraires Secrétariat social	1.400	1.204	1.550
Formations, séminaires	0	0	0
Publications légales	200	140	220
Frais de déplacements	300	0	0
Dons, cadeaux	800	942	500
Réceptions	500	800	1.000
Intérimaires	0	0	0
Solidarity Fund	1.000	0	0
TOTAL BIENS ET SERVICES	23.552	22.048	28.670
Rémunérations	79.000	76.532	83.438
Indemnités de rupture			
Déplacements			
Différences provision pécules vacances		-3.188	
Charges patronales	31.150	22.185	35.253
Autres frais de personnel		210	
Assurances accident travail / RC		1.470	
Services médicaux		322	
Chèques repas		1.795	
Frais propres à l'employeur		34	



TOTAL REMUNERATIONS ET CHARGES	110.150	99.361	118.691
Dotations amort. Immo. Incorporelles	0	5.362	5.975
Dotations amort. Immo. Corporelles	6.500	3.267	3.373
TOTAL AMORTISSEMENTS	6.500	8.628	9.348
TVA non déductible sur honoraires	600	2.767	2.625
Intérêts et frais de retard et amendes	0	0	0
Frais de banque	1.000	1.076	1.000
TOTAL CHARGES FINANCIERES	1.600	3.843	3.625
Impôts	0	0	0
TOTAL IMPOTS	0	0	0
TOTAL CHARGES	141.802	133.880	160.334
PRODUITS			
Cotisations	130.750	132.553	130.000
Autres recettes	0	102	0
TOTAL VENTES	130.750	132.654	130.000
Exonération précompte professionnel	0	44	0
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	0	44	
Intérêts reçus	100	0	100
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	100	0	100
TOTAL PRODUITS	130.850	132.698	130.123
Resultat sans amortisation	-4.452	7.447	-20.863
RESULTAT DE L'EXERCICE	-10.952	-1.182	-30.211



www.uccleparents.org



[www.facebook.com/
uccleparents](http://www.facebook.com/uccleparents)